



Concours : CAPES Externe

Section : Langues régionales

Option : Créole

Session 2018

Rapport de jury présenté par :

Mme Monique BLERALD

Présidente du jury

SOMMAIRE

I – UTILITE DU RAPPORT ANNUEL DE JURY	
II – LE CAPES CREOLE 2018 EN CHIFFRES	
III – LES EPREUVES D’ADMISSIBILITE	
III.1 : Rappel – recommandations générales	
III.2 : L’épreuve de la valence optionnelle : bilan & analyse	
A) Lettres	
B) Anglais	
C) Espagnol	
D) Histoire-Géographie	
III.3 : Les épreuves de créole : bilan & analyse	
A) Recommandations générales	
B) La composition	
C) La traduction	
IV – LES EPREUVES D’ADMISSION	
IV.1 : Rappel – recommandations générales	
IV.2 : Epreuve de mise en situation professionnelle (MSP)	
IV.3 : Epreuve d’entretien à partir d’un dossier (EED)	
V – ANNEXES	

I – UTILITE DU RAPPORT ANNUEL DE JURY

Le rapport annuel de jury du concours a pour objectif de donner une référence incontestable et de qualité aux futurs candidats et à leurs formateurs (ESPE, CNED, et corps d'inspection) pour une meilleure préparation au concours.

En outre, il précise les capacités attendues et évaluées chez de futurs professionnels des métiers d'enseignement, d'éducation ou d'orientation.

Il fait clairement apparaître qu'il s'agit d'un concours de recrutement d'enseignants qui, en cas de succès, conduit dès la rentrée scolaire à la nomination en qualité de stagiaire.

Par ailleurs, il encourage les candidats à s'engager dans le métier d'enseignant, en situant clairement les capacités attendues des futurs lauréats

Ce rapport 2018 a intégré, à titre d'exemple, en plus du bilan des épreuves de la session, des documents donnés aux candidats lors des oraux.

Dans sa conception d'ensemble, Il a été structuré et rédigé de façon à permettre à tous les candidats de se préparer au mieux à un concours dont on ne perçoit pas toujours le niveau d'exigence et les spécificités. Il garantit l'équité du recrutement national, sa qualité et son accessibilité à toutes et tous en dégagant les observations principales et les orientations du concours.

Que soient vivement remerciés tous les membres du jury pour leur précieuse collaboration dans la rédaction de ce rapport.

Nous tenons à exprimer notre gratitude à la direction des établissements qui nous ont accueillis pour les épreuves d'admissibilité et les épreuves d'admission : le Lycée polyvalent Léon Blum de Créteil et le Lycée général et technologique Albert Camus de Nîmes.

Nos remerciements s'adressent également au personnel mis à notre disposition durant les épreuves d'admission par le Rectorat de l'académie de Montpellier.

II – LE CAPES CREOLE 2018 EN CHIFFRES

La session 2018 du CAPES créole s'est présentée comme suit (comparaison avec l'année 2017):

	2017	2018
Nombre de postes mis au concours	6	5
Nombre d'inscrits	71	98
Nombre de présents	28	41
Nombre de candidats ayant subi la totalité des épreuves d'admissibilité	23	33
Nombre de candidats éliminés ¹	5	8 (Dont 6 n'ont pas composé dans la valence Dont 2 n'ont pas composé en épreuve de créole)
Nombre de candidats non éliminés	12	12
Admissibles à l'issue des épreuves écrites	11	10
Admis	6	5

¹ Candidats n'ayant pas subi la totalité des épreuves d'admissibilité

Répartition par aire créolophone

	<i>2017</i>	2018
Candidats ayant composé en créole guadeloupéen	<i>13</i>	15
Candidats ayant composé en créole guyanais	<i>1</i>	5
Candidats ayant composé en créole martiniquais	<i>10</i>	11
Candidats ayant composé en créole réunionnais	<i>4</i>	8
Total	<i>28</i>	39

Répartition par valence

	<i>2017</i>	2018
Candidats ayant choisi l'option Français	<i>16</i>	13
Candidats ayant choisi l'option Anglais	<i>4</i>	9
Candidats ayant choisi l'option Espagnol	<i>3</i>	4
Candidats ayant choisi l'option Histoire-géographie	<i>0</i>	4

Epreuves d'admissibilité :

	2107	2018
Barre d'admissibilité	27,5/80	28,20/80
Moyenne des candidats non éliminés	27,29/80	31,84/80
Moyenne des candidats admissibles	37,06/80	38,20/80

Epreuve de créole : Composition/Traduction

	2017	2018				
Aires créolophones		Hexagone (toutes aires confondues)	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion
Inscrits	71	12	28	16	22	20
Nombre de copies	28	39	15	5	11	8
Note minimum	1,50/20	-	0,67 /20	3,3 /20	1,5 /20	1,5/20
Note maximum	13,50/20	-	8,67 /20	8,67/20	12,3/20	12,3/20
Moyenne	7,04/20	-	-	-	-	-

Option lettres : Composition française

	2017	2018
Inscrits	41	48
Nombre de copies	16	13
Note minimum	2,00/20	01
Note maximum	12/20	11
Moyenne	6,94/20	08

Option espagnol : Composition en espagnol

	2017	2018
Inscrits	4	11
Nombre de copies	3	4
Note minimum	2,00/20	01
Note maximum	6,00/20	14
Moyenne	3,33/20	03

Option anglais : Composition en anglais

	2017	2018
Inscrits	15	22

Nombre de copies	4	9
Note minimum	3,00/20	00,50
Note maximum	11,50/20	10,50
Moyenne	7,25/20	03

Option histoire-géographie : Composition en histoire ou géographie

	2017	2018
Inscrits	11	15
Nombre de copies	0	4
Note minimum	-	02
Note maximum	-	07
Moyenne	-	03

Epreuves d'admission

Total Points minimum	78,56
Total Points maximum	139,24

Admission : total points concours

Premier admis	177,24
---------------	--------

Dernier admis	124,24
---------------	--------

Remarques :

Le concours de la session 2018 était plus resserré que l'année précédente avec un chiffre en augmentation des inscrits pour 1 poste en moins offert au concours.

L'augmentation du nombre de candidats a profité cette année à la Réunion et la Guyane, ce qui a produit une configuration par aire créolophone légèrement plus équilibrée. Cette augmentation dans les différentes aires peut être considérée comme un signe de bonne vitalité du concours. On constate cependant la persistance d'un petit pourcentage de candidats éliminés dès le premier tour pour n'avoir pas composé dans les deux épreuves.

Les Lettres suivies de l'Anglais trônent toujours en tête des valences choisies par les candidats au CAPES. Cela peut correspondre à une stratégie réfléchie de réussite au concours par l'intermédiaire d'une discipline optionnelle déjà maîtrisée. En retour, comme le montrent les rapports des disciplines de valence, la valence disciplinaire ne peut être un choix par défaut. Il doit signifier une bonne connaissance disciplinaire dans le domaine choisi comme le soulignent les rapports (cf. infra).

D'une façon générale, les épreuves d'admissibilité en Créole ont révélé une baisse sensible de la qualité des compositions –traduction en créole. Inversement, le jury a pu noter avec satisfaction des prestations d'un bon niveau d'ensemble à l'oral.

Ce constat confirme la fonction sélective des épreuves écrites de ce Capes.

III – LES EPREUVES D'ADMISSIBILITE

III.1 : Rappel – recommandations générales

On rappelle aux candidats que le Capès de Créole est un CAPES bivalent : l'admissibilité au concours est déterminée par 2 épreuves, de même coefficient :

- La première en langue Créole.
- La deuxième dans la valence disciplinaire choisie (4 options sont retenues pour le CAPES de créole : anglais, espagnol, histoire-géographie, lettres modernes).

Les compétences, l'investissement dans les deux valences sont donc nécessaires. Ce, d'autant plus que le socle des pré-requis méthodologiques est commun.

D'autre part, l'écrit est anonyme. La législation stipule que rien ne doit entacher ce principe et que de ce fait, le candidat doit respecter scrupuleusement cette prescription en ne portant aucun élément distinctif et personnel sur sa copie.

Par ailleurs, le jury recommande de veiller tout particulièrement dans les épreuves écrites à la lisibilité de la copie ainsi qu'à sa pagination, la dématérialisation étant la norme de la correction.

A la session 2018, sur 33 candidats ayant composé dans les deux épreuves écrites, le jury a retenu 10 admissibles, à l'issue du premier groupe d'épreuves.

III.2 : L'épreuve de la valence optionnelle : bilan & analyse

Les épreuves optionnelles répondent exactement aux mêmes critères d'exigence des Capes disciplinaires de référence.

Aussi, nous ne saurions trop insister sur la nécessité de compléter les présents rapports par l'étude des rapports spécifiques à la valence concernée.

- **Lettres**

Comme les années précédentes, concernant l'épreuve de composition française, nous invitons les futur(e)s candidat(e)s à consulter le rapport du jury du CAPES DE LETTRES.

Il nous paraît cependant important de relever que cette année (2018), le jury a été désagréablement surpris par le manque de maîtrise des codes élémentaires de la composition française, ou dissertation, dont a fait preuve une grande partie des

copies. Faut-il rappeler aux candidats que cet exercice universitaire et scolaire relève d'une codification formelle qu'ils sont tenus de maîtriser et qu'ils seront amenés à enseigner ?

On déplore par exemple qu'un élément aussi élémentaire que la mise en page correcte des copies soit ignoré des candidats : absence d'alinéas en début de paragraphe, points en début de paragraphe, parties de copie ayant recours à la liste et à l'énumération avec tirets en lieu et place de développements rédigés. On trouve même des copies faisant apparaître des titres et des sous-titres de parties.

Il nous paraît utile de rappeler que la mention des œuvres et/ou des titres relève elle aussi d'une codification typographique :

- Titres des œuvres : soulignés, avec majuscule à chaque mot jusqu'au premier nom inclus. Exemple : Les Petits Poèmes en prose.
- Titres d'extraits, de chapitres, de poèmes, de fables etc. : entre guillemets. Exemple : « Le Petit Chaperon rouge ».

Enfin il est rappelé que l'introduction, et la conclusion, relèvent d'étapes elles aussi codifiées que les candidats sont censés connaître et maîtriser.

Sans vouloir faire preuve d'un formalisme forcené, le jury reste sensible à ces éléments.

La composition française appelle des développements consistants. Trop de copies esquissent une argumentation dont la brièveté, inférieure à six ou sept pages, révèle des lacunes peu compatibles avec les exigences du concours.

La plupart des copies oublie d'analyser avec précision les termes et le style des propos de l'auteur. Or, cette étape est indispensable non seulement pour comprendre le fond d'une pensée, ses présupposés, ses articulations et ses enjeux, mais aussi pour percevoir les points sur lesquels une critique pourrait être développée, dans une démarche authentique de dissertation.

En outre, des références littéraires diversifiées sont attendues. Les œuvres mentionnées manifestent parfois des confusions (titres, auteurs...) préjudiciables. Des exemples doivent être analysés de manière approfondie.

Enfin, il est rappelé que, dans le cadre de la valence lettres du CAPES CREOLE, le jury valorise le recours à des exemples issus des cultures créoles qui viennent enrichir les autres références.

Malgré un bilan globalement décevant, les membres du jury tiennent à préciser qu'ils ont eu plaisir à lire quelques copies pertinentes, présentant une réflexion structurée nourrie d'une culture solide. Ils encouragent les futurs candidats à parfaire leur formation dans un esprit ouvert aux exigences de l'exercice et aux problématiques littéraires, dont les élèves pourront ensuite expérimenter la vigueur et le sens.

• Anglais

L'épreuve consiste en une composition en langue étrangère à partir d'un dossier constitué de documents de littérature et/ou de civilisation portant sur l'une des notions ou thématiques choisies dans les programmes de lycée et de collège. À cette composition peut être ajoutée une question complémentaire sur l'exploitation dans le cadre des enseignements de la problématique retenue. Pour cette épreuve, deux notions (programmes de collège et de lycée) et deux thématiques (programme de littérature étrangère en langue étrangère) sont inscrites au programme du concours,

qui est renouvelé par moitié chaque année. Ce programme fait l'objet d'une publication sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale.

Le corpus de documents de la session 2018 comprenait deux textes :

Une nouvelle de Colum Mac Cann, « *Fishing the sloe-black river* », 1994

Un passage d'une pièce de Dermot Bolger, « *The Parting Glass* », 2011

La correction des copies de la session 2018 appelle deux séries de remarques :

a) *Le niveau de langue requis*

Le minimum requis chez des candidats à un concours de recrutement à l'enseignement comme le CAPES est de faire montre d'un niveau de langue soigné et d'une maîtrise des structures et du lexique courants. Le niveau de langue des candidats 2018 était largement en dessous des exigences, ce qui a conduit à une compréhension erronée des documents et à des contre-sens parfois majeurs, en particulier sur la nouvelle de Colum Mac Cann.

Il a été noté que l'expression manquait globalement de précision, que l'anglais s'avérait fréquemment limité, voire rudimentaire, ce manque de richesse conduisant à un propos souvent simplificateur, sans nuance. Le jury sanctionne lourdement la présence récurrente de fautes élémentaires, comme l'absence de la terminaison –s à la troisième personne du singulier du présent simple, les adjectifs mis au pluriel («conventionals heroes»), des conjugaisons chaotiques («he felt» au lieu de «he fell», «he heards» au lieu de «he hears»), ou une détermination hasardeuse.

Les candidats doivent être attentifs à utiliser un registre adapté.

b) *La structure du commentaire*

Le corps du commentaire doit se développer autour de la logique initialement annoncée. On a pu observer comme défaut récurrent dans certaines copies un écart progressif ou brutal par rapport à la problématique et au plan formulés dans l'introduction, ce qui trahissait un cheminement démonstratif mal balisé, lié à une problématique préconçue, non étayée par un repérage suffisant au fil de la lecture. La progression de la réflexion rend généralement compte des différents degrés de lecture et d'interprétation des textes : on veillera à passer de l'explicite à l'implicite, de la dénotation à la connotation, du littéral au symbolique, pour arriver au sens profond.

Rappel :

L'introduction

Cette étape ne doit être ni omise, ni bâclée. Une phrase d'accroche est bienvenue en prélude, mais il faut proscrire les affirmations ineptes et stéréotypées. L'étape suivante consiste à contextualiser les textes du dossier et à présenter leurs grandes lignes de manière assez précise et étoffée sans pour autant livrer les éléments du développement à venir. Cette étape a été bâclée ou tout simplement omise dans la plupart des copies. Intervient ensuite la formulation de la problématique, pièce

maîtresse de l'introduction qui annonce l'orientation et la substance du commentaire. Des lectures erronées n'ont souvent pas permis de dégager la thématique (« gender gap », par exemple). Pour finir, il convient d'exposer les grands axes de l'analyse et de la démonstration à travers un plan clair, si possible par le biais de structures impersonnelles. Là aussi, certains candidats n'ont proposé aucun plan, d'autres des plans réducteurs ou binaires.

Le développement

Dans le corps du commentaire, il s'agit de mettre en œuvre les stratégies et les outils nécessaires à la construction de la démonstration, et ce de façon cohérente, logique et équilibrée. Une simple juxtaposition de remarques et d'impressions, même étayées, ne suffit pas à rendre le raisonnement fertile. Pour ce qui est du contenu, il convient de mettre en valeur l'évolution de la réflexion grâce à des éléments de transition habilement exprimés. La reformulation est un moyen d'y parvenir. Le recours aux citations pour illustrer son propos est une composante majeure du développement. Ces citations, choisies avec pertinence, doivent demeurer concises, et ne peuvent que très exceptionnellement se composer de plusieurs phrases, surtout lorsque celles-ci sont complexes. Certaines copies étaient parsemées d'emprunts trop longs aux textes étudiés, voire de passages entiers recopiés, ce qui laissait suspecter une tendance au remplissage par manque d'inspiration. D'un point de vue formel, et pour éviter tout malentendu, chaque citation doit être placée entre guillemets et accompagnée de la source et de la ligne correspondante. Le jury rappelle qu'il faut souligner le titre d'un roman, d'une pièce de théâtre ou d'un recueil, et mettre entre guillemets le titre d'une nouvelle ou d'un poème. La vocation d'une citation est non seulement d'illustrer une étape nouvelle de la démonstration, mais d'être ensuite elle-même commentée, d'où la nécessité de pratiquer des micro-analyses sur des passages précis, impliquant souvent un examen stylistique autant que sémantique. C'est ce qui permet d'approfondir et d'affiner l'étude des textes et de faire progresser la démonstration avec nuance.

La conclusion

On ne saurait trop insister sur le fait que la conclusion est un élément indispensable du commentaire. Sa finalité étant de sceller la démonstration accomplie, de rendre compte de son degré d'aboutissement, elle ne doit donc pas être bâclée, négligée ou tout simplement omise. Une conclusion profitable se doit de « boucler la boucle », c'est à dire de revenir à la problématique initiale et de se demander dans quelle mesure celle-ci a été résolue. Il peut être alors judicieux de rappeler les acquis de la démonstration, le fruit du raisonnement, de préférence en reformulant afin d'éviter un effet de répétition. Plusieurs copies s'arrêtent de façon abrupte, parfois au milieu d'une phrase, d'autres ne sont pas abouties et ne tiennent pas compte de l'ensemble des documents.

- **Espagnol**

4 candidats ont composé dans cette valence. Les notes vont de 1 à 14 soit une moyenne de 6,7. La copie notée 1 correspond à un travail totalement hors sujet. Pour la copie notée 3 une absence totale de méthodologie, et un contenu plutôt indigent. A cela s'ajoute un niveau de langue très insuffisant et une méconnaissance du programme. On peut s'interroger sur le choix des candidats concernant la

valence, car certains ne sont pas au niveau B2 qui est celui attendu d'un élève de terminale LV1.

Une bonne copie a présenté un travail de qualité tant sur le fond que sur la forme. Une bonne maîtrise de l'exercice alliée à une connaissance de l'œuvre au programme.

- **Histoire-Géographie**

Le binôme de correcteur disposait d'un lot de quatre copies pour cette session. Seule l'une d'entre elle présentait formellement les éléments d'une dissertation, les trois autres sont une simple introduction. Le traitement du sujet montre que les candidats ne s'attendaient pas à ce que le sujet proposé soit celui de la question d'histoire antique. C'est pourquoi il est brièvement et maladroitement analysé du point de vue spatial et chronologique et il est mal défini pour les termes clés de famille et prestige. Ces deux termes devaient être mis en relation pour décliner l'ensemble des interactions entre d'une part la famille, structure centrale de la société antique et le prestige qui renvoie à la place, au rayonnement aux droits et aux devoirs de celle-ci tant dans l'espace public que privé. Au final, par manque de connaissances, le niveau des copies est insuffisant.

III.3 : Les épreuves de Créole : bilan & analyse

A) Recommandations Générales :

L'épreuve d'admissibilité en langue régionale d'une durée globale de 5 heures comporte 2 ensembles distincts :

- a) Une composition en créole à partir d'un dossier constitué de documents de littérature et/ou de civilisation portant sur l'une des notions ou thématiques choisies dans les programmes de lycée et de collège. À cette composition peut être ajoutée une question complémentaire sur l'exploitation dans le cadre des enseignements de la problématique retenue.
- b) Une traduction en français d'un texte en langue créole et/ou une traduction en langue créole d'un texte en français, accompagnée(s) d'une réflexion en français prenant appui sur les textes proposés à l'exercice de traduction et permettant de mobiliser dans une perspective d'enseignement les connaissances linguistiques et culturelles susceptibles d'explicitier le passage d'une langue à l'autre.

N-B : Les candidats doivent composer dans les deux ensembles sous peine d'élimination.

Pour se présenter à cette épreuve, les candidats auront étudié deux notions (programmes de collège et de lycée) inscrites au programme du concours, qui est renouvelé par moitié chaque année.

N-B : Ce programme ainsi que sa bibliographie indicative faisant l'objet d'une publication sur le site internet du ministère chargé de l'Éducation nationale, les candidats ne sont pas censés l'ignorer.

Le jury attend donc en premier lieu une bonne connaissance des programmes comme une bonne maîtrise de la langue et de la culture créole.

Il est certes louable de puiser dans son propre vécu. Mais les références bibliographiques sur les mondes créoles s'étoffant chaque année, il est indispensable d'accroître ses savoirs, de s'élever au niveau conceptuel et critique, de disposer d'un éventail de références sûres. Il ne s'agit pas d'étaler des connaissances sans rapport avec la thématique proposée. Il faut pouvoir se référer intelligemment à des ouvrages historiques, littéraires, anthropologiques. Inversement, certaines attitudes sont à bannir comme par exemple reprendre des pans de cours ou d'ouvrages détachés de leur contexte et sans argumentaire.

Pouvoir effectuer des comparaisons inter-zones est tout aussi appréciable. Il est, en effet, important que les candidats ne s'enferment pas uniquement dans leur zone culturelle mais puissent aussi évoquer différentes aires créolophones. Plus exactement, un candidat de la Réunion devra pouvoir citer quelques références littéraires et culturelles de l'aire des Antilles et de la Guyane. Il en est de même pour un candidat relevant de ces zones. Il doit être en mesure de parler de l'aire de l'océan indien.

Enfin, la culture générale des candidats, futurs enseignants, est nécessaire et sera de ce fait particulièrement appréciée.

Quelques recommandations :

Consulter les ressources en ligne ; notamment la bibliographie jointe au programme sur www.devenirenseignant.gouv.fr (capes créole) mais aussi <http://eduscol.education.fr> ; <http://www.education.gouv.fr>

B) L'épreuve de la composition

- *Généralités*

L'épreuve de la composition créole répond à toutes les règles et les exigences de l'exercice académique qu'est la composition.

Le jury souligne que cet exercice ne saurait être improvisé le jour de l'épreuve. Sa réussite répond à une mise en œuvre méthodologique précise (cf. bibliographie) et récompense un entraînement ardu approprié.

En effet, la composition vise à produire l'écriture d'une réflexion personnelle, ordonnée et argumentée, sur une thématique contenue dans un corpus de textes. L'exercice a pour objectif de vérifier la capacité d'analyse et d'exploitation des documents proposés dans le sujet mais également de mettre en avant les

connaissances personnelles, bibliographiques tant au niveau de la culture, de l'anthropologie, de l'histoire que de la littérature des aires créolophones. Une mise en relation des documents du corpus et son analyse est primordiale afin de dégager une problématique. Le paratexte ou /et les documents d'appui comportent des informations à prendre en compte mais qui ne sauraient être purement et simplement un recopiage des textes fournis. Enfin, la forme rhétorique, la qualité de la langue créole écrite ne sont nullement secondaires et font partie des critères de réussite de l'épreuve (cf. résumé des critères de réussite infra).

La lecture de la consigne doit constituer une étape indispensable afin d'éviter les fautes majeures et disqualifiantes que sont le contre sens, le hors sujet, ou la paraphrase.

- *Analyse des copies de la session 2018*

Sujet : Notion Voyages et migrations – rencontres avec d'autres cultures.

« Vous traiterez de façon argumentée, en créole guadeloupéen, ou guyanais, ou martiniquais ou réunionnais, les aspects spécifiques de la représentation de l'autre dans les sociétés créoles, dans ses dimensions culturelle, linguistique, historique et anthropologique. Vous vous fondez pour ce faire, sur les textes du dossier. Vous pourrez également, en appui, et dans le cadre de votre démonstration, exploiter d'autres éléments littéraires, culturels ou historiques des aires créolophones que vous jugerez pertinents en y faisant référence, de manière précise. »

A cette session 2018, la composition devait s'appuyer sur un corpus principal de 4 textes créoles d'auteurs issus des 4 aires créolophone, illustrant un aspect de la thématique de la rencontre de l'autre au sein des mondes créoles. 6 documents en langue française émanant d'universitaires traitant de l'analyse de la relation au sein des univers créoles servaient d'appui à l'analyse.

Une lecture attentive de la consigne et de tous les textes créoles était le préalable absolu de l'exercice. La distinction devait être faite entre les textes du corpus principal et les documents d'appui, dont le rôle était de proposer des points de réflexion scientifique en référence. On attendait des candidats une lecture analytique et synthétique des documents d'appui qui leur aurait permis d'y trouver des pistes pour la construction de leur problématique et le fil directeur de leur composition.

La différence de nature et d'usage de ces deux séries de textes n'a pas été clairement perçue par de nombreux candidats. Certains se sont laissés piéger par le temps et ont rendu des copies inachevées ou manifestement trop déséquilibrées ce qui est le résultat d'une mauvaise gestion du temps ou bien d'un déficit méthodologique dans l'acquisition des compétences de la lecture analytique des corpus documentaires.

Le jury invite donc les candidats à se doter de savoirs solides du point de vue scientifique et méthodologique afin :

- D'être en mesure d'analyser en temps contraint sujet et corpus.
- D'effectuer une mise en perspective du sujet.
- De problématiser et de dégager une ligne directrice.
- D'être capable d'exploiter les connaissances apportées par l'étude minutieuse des éléments de la bibliographie et autres références
- De réaliser une composition et non un commentaire de texte ou une dissertation, en respectant structure et contenus attendus.

a. Remarques critiques sur les compositions

Concernant l'expression en langue, les copies doivent présenter un niveau d'utilisateur expérimenté. Par conséquent, francismes, fautes de syntaxe, d'orthographe, orthographe francisante, incohérences dans l'usage de la graphie ne sont pas acceptables à ce niveau de concours.

Certains exemples significatifs sont présents ci-après :

Francismes, orthographe, graphie

• Guadeloupe (exemples trouvés dans les copies)

- Orthographe : sèvièt / dot / fisik / afrikain / voyajé / kolonisé / vinn / siyèkl la / karayb / pèp la / péyi-ay / afrikain / kolonizatè / la-sa
- Francismes : sa ka déklanché stéréotip si yo / ranplasab / péyi kolonizé pa éwopéen

• Guyane (exemples trouvés dans les copies)

- Orthographe : « èszisté » au lieu de « èkzisté » ; « sassé » au lieu de « sasé »
- Graphie : « gen » ; « importans » ; « ouè » ; « wéy » ; « contré » ; « kiltir »
- Francismes : « dayèr », « provenans » « le dessus » (utilisation abusive de l'agglutination déterminant+nom (labitasyon))

• Martinique (exemples trouvés dans les copîes)

- Francismes : « Yo ka pé taté téren-an », « man ka pansé ké si moun-a diféran di'w, sa vé di **kè** ou ka egzisté. » ; « Influansé » ;
- Éléments en français dans le texte : juxtaposition/ spécificités/ noir marron

• La Réunion

- Orthographe : oubli du –e final « zorizin, kuizin, kantin »
- Francismes : « Mi pé dir ké lo voyaz lié sanm la trèt po améné in pépléman d'in téritoir, ousa diversité domoun i anmèl. La cré dé santiman ousa i mèl latirans' ou lo rejé de lot »
- Cohérence graphique : dans la même copie « kantine / croyans » ou dans une autre copie « désot / racism »

Syntaxe

- **Guadeloupe**

pakay/apa/ adan onlo liv istwa yo ka aprann a sé timoun-la vré istwa a Lagwadeloup é kimoun ki vin an prèmyé./ nou ké komansé pa vwè / sa ka poubon komansé chanjé / Lè ou ka rakonté on biten a on zanmi / sé on pèp ki menné pa vwayaj

- **Guyane**

« kouman nivo sosial-a ka indui rouprézantasyon di roun lidentité », « le dessus asou ròt a mizir ki yé ka mélanjé ».

Grammaire : « problèm-a » au lieu de « problèm-an »

Antillanismes : « sé lé zòt-a » au lieu de « ròt-ya » ; « sé moun-yan » au lieu de « moun-yan » ; « goumen » au lieu de « briga » ; « anlè » au lieu de « asou »

- **Martinique**

Syntaxe : « Mé chak pèp ni an lidé diféran asou pèp-la i jwenn. » au lieu de « Mé chak pèp ni an lidé diféran asou pèp-la i jwenn lan ».

« Fransé-a ki sé lang lékol-la, sé li ki mwens palé. »

Morphosyntaxe : téka

- **La Réunion**

Syntaxe : « desi lo reprézantasyon zot nana zot minm épisa sat zot nana lé zot, oubyinsa sat lé zot nana desi zot. »

Morphosyntaxe : « a li » « a nou » ... écrire le pronom personnel indirect détaché révèle une méconnaissance de la morphosyntaxe du créole réunionnais. En effet, les pronoms personnels indirects relèvent du processus d'agglutination « amoin, aou, ali, aèl, anou, azot » « lila manzé » au lieu de « li la manzé »

Niveau de langue : « lo boug » ; « li oi in moun **da** kantine » utiliser la forme longue et non pas contractée de la préposition « dan » ; « Poukoué » au lieu de « akoz » ou « poukosa »

Articulations logiques :

E moun ki ka viv adan sé sosyété lasa dèpi atoultan pa té agal-pyèt-égal-mòdan. **Kivédi** i té tini moun anho é moun anba. Moun anho sé moun ki tini « po blan » é plis po a'w nwè, plis ou « anba », ou ji pli ba ki tè. **Padavwa**, i té ni on kòd, « Code noir », otila i té tini « articl » (article) andidan ki té ka di ankijan sosyété-la té dwètèt woulé / An pe di i enmé-la sa bèl a vwè, sé chinwa la ka karesé tèt, adonk i krépi.

Problèmes de fond (problématique) :

Certaines productions de cette session 2018, en nombre trop élevé, montrent des lacunes, voire une méconnaissance totale de l'exercice.

Il convient donc de distinguer dissertation, composition et commentaire composé. La composition ne saurait être appréhendée dans un cadre structurel qui conviendrait à celui des deux autres exercices. Une préparation plus appuyée en méthodologie ainsi qu'une *lecture analytique* et très attentive du sujet permettait d'éviter cet écueil.

Par exemple, un candidat a produit un commentaire littéraire du texte d'Axel Gauvin et a utilisé les autres documents au service de ce commentaire.

Le cadre structurel attendu est absent car, dans un premier temps, l'analyse de la notion, puis la réflexion qui permettent d'élaborer plan et problématique peuvent s'avérer erronées ou superficielles.

D'autre part, des pistes éventuelles se dégageant de la mise en relation des documents textuels de toutes les aires créolophones et des documents d'accompagnement ont été négligées en raison d'une exploitation déficiente du corpus par nombre de candidats. Il est nécessaire de procéder à une lecture plus fine de tous les documents du sujet.

La prise en compte de la période historique des textes est également importante. Les textes des quatre zones concernaient essentiellement l'époque contemporaine. Etablir liens et relations entre ces périodes et des éléments issus d'autres périodes historiques était indispensable, mais cela dans le respect du cadre posé par le dossier. Les compositions retraçant l'histoire de l'esclavage ont donc été considérées comme hors-sujet.

Ainsi, une mauvaise lecture du sujet, des lacunes en matière de connaissances scientifiques et une méconnaissance de l'exercice conjuguées à l'utilisation superficielle du corpus donnent naissance à des problématiques indigentes, manquant de profondeur et de cohérence pour certains candidats.

Le jury a relevé les exemples suivants :

- **Guadeloupe**

« Sé tèks-lasa ka fè-nou pran chimen a wwayaj é migrasyon men ka fè-nou kalkilé piplis anlè lidantité é lidantité a pèp kréyòl. E sé dèyè kalkilasyon i ni kalkil kidonk asiré sèten gwo pwoblèm-la nou ka jwenn-la sé ka ki lidantité ? Ki moun ki « mwen » (je) ? E piplis ki moun ki « mwen » lè ou kréyòl ? An zyé a pèp kréyòl ? zyé a o lòtbò ? Adan dékatman-lasa, nou ké baylavwa asi konplèksité a « je »-la é a définisyon a lidantité. An dézyèm-la nou ké vwè kijan listwa é sitiasyon sosyal a Lagwadeloup é sé zòt péyi kréyòl-la ka rann définisyon a lidantité pli rèd. Poubout an ké éséyé réponn kèsyon a lidantité parapòt a sa an yé. [...] Dabòpouyon, fò nou sav ès lidantité sé sa « mwen » ka vwè oben sa lòt ka vwè. Adan dézyèm tan ès sé « mwen » kon mwen menm oben mwen adan on krèy moun ? E adan on twazyèm tan, ès sé « mwen » parapòt a léritaj sosyal é jénétik?»

“Nou pé rété kalkilé si pèp kréyòl an nou, kijan i vwè jou ki jan i évoliyé é poufèlapousuit kijan i yé an Gwadeloup. Ka ki ka fè lidantité a on pèp ? ka ki ka fè loi lidantité a on pèp kyanbé lè i pa asi tè-la i vwè jou oben té a rasin a-y ? An ki jan nou pé di kè nou sé dé moun a pèp kréyòl ? Ka ki ka èspésifisité a on pèp kréyòl ? Adan on prèmyé tan, nou ké bay lavwa asi sé pèp-la kir été si tè Gwadeloup antan a lèsklavaj. Kivédi pèp Lafrik, sé zendyen-la épi sé Blan-la kon sé chinwa la osi. Nou ké pé an kanman lasa bokanté asi sé « migran »- la ki chapé kò a yo andidan péyi a yo, pou yo pé sa trouvé on dèt tè pou aksepté yo.

Poufèlapousuit, nou ké bokanté asi nosyon a pèp kréyòl kivédi boukanté asi migannaj é moun ki ka viv byen alòskifè y opa sòti menm koté la.

E pou bout, nou ké chouké asi lidantité, kijan nou ka vwè lidantité a on pèp.”

“Sé sé larèl lidé-lasa sé dokiman lasa ka voyé monté é sa ka pèwmèt-nou pozé on lentérogasyon :

An kijan on pèp ki vwè jou èvè moun déwò ka konsidéré jodijou, pwòp pitit a-y konm étranjé, konm on dèt moun.

Ankijan on adan on sosyété kréyòl fransé ou tini dé vale potomitan ki sé « Egalité, Fratèwnité » alòskè sa pa ka toutafètman vré pou tout pitit a-y é an pawtikilyé pou séla ki ka rété an sosyété kréyòl-la”

- **Guyane**

« Es diférens chak moun ka pèrmèt déterminé roun lidantité kiltirèl ».

« Kouman roun lidantité kiltirèl pouvè fèt annan roun koté ki ganyen moun ké orijin diféran ? »

Interprétations abusives : « Lò nou ka gadé éritaj populasian la Guyan nou pouvè di ki nèg lafrik ki rivé pou lesklavaj pa ka ekzisté ankò ».

« Nou ka oué dokiman 5 [...] ki kiltir-a gen plis importants ki lang fransé ... »

- **Martinique**

« Dosié-a ni dis dokiman teks é kat ki an kréyol. Nou ké gadé pou kisa sé moun lan ki pa rété koté-a ki dot moun ka semb yo é lè yo jwen dé moun diféran ka kwè ni anpil diférans épi yo powtan délè menm sé menm kilti, orijin é menm koté yo ka vini Primié pati ké alé di zafè migrasion. Déziem-lan ké palé di orijin nou. É nou ké bout asou dé bagay la kilti. »

« Atjelman, épi lamondializasyon, toujou ni moun dòt chous ka vini adan tout sé koté tala ek yo ka santi délè ni an pwoblem lidantité, ni an bagay ki pa ka alé adan lamannye yo ka gadé yo, yo ka risivwè yo. »

- **La Réunion**

Problématique essentiellement axée sur le personnage du texte en créole réunionnais : « Nou giny domann anou parkoman ansanm lo personaz Soubaya Axel Gauvin i ienbou mèt anlè lo diférans kiltirel ansanm lo diférans sosial i egzist la Rényon.

Structure du devoir :

La construction de l'introduction a fait l'objet des remarques suivantes.

Certains candidats ont commencé directement par la présentation des textes sans passer par l'étape préliminaire. Le jury rappelle encore que l'intégralité du corpus (textes et documents d'accompagnement) doit être analysée afin de construire une problématique pertinente du sujet.

Tout d'abord, il aurait été souhaitable que les candidats proposent une amorce du sujet suivie de la présentation des textes dans leur ensemble puis de la problématique et enfin de l'annonce du plan, comme indiqué dans le rapport du jury de la session précédente.

En outre, les plans proposés ne sont pas toujours en adéquation avec la problématique annoncée ou ne sont pas respectés tout au long de la rédaction, ce qui entraîne une non-concordance entre les différentes parties de la composition, par exemple des conclusions ne répondant pas aux introductions, ou encore des parties et sous-parties du développement sans lien objectif entre elles.

S'agissant du développement, le catalogue de connaissances sans rapport avec la notion ou le thème est rédhitoire. Nous ne saurons que trop rappeler qu'il s'agit d'un exercice de réflexion et de construction autour d'une notion en articulation avec les idées qui émanent des textes.

Le point de vue présenté doit être cohérent et suivre l'architecture établie dans l'introduction par la problématique et le plan annoncés.

L'organisation des différentes parties du développement doit donc permettre de développer ce point de vue en respectant les règles inhérentes à tout exercice de

réflexion : argumentation, exemplification, articulation et hiérarchisation. Chaque sous-partie doit donc présenter une idée précise, argumentée, étayée par un exemple. Les mêmes idées ne sauraient être retrouvées deux fois.

La déficience en matière de connecteurs et d'articulations logiques crée également un manque de fluidité dans la production.

Ont été remarquées positivement les copies laissant apparaître une solide culture dans l'un ou plusieurs des domaines littéraire, historique et anthropologique, en montrant un usage pertinent.

Il est nécessaire ici de faire certaines mises en garde et recommandations au sujet de l'usage des textes.

En premier lieu, nous rappelons qu'il ne s'agit pas d'orienter les textes afin qu'ils servent le propos du candidat ou d'en faire des interprétations abusives, mais d'en traiter le contenu avec justesse et pouvoir les utiliser en justifiant emploi et interprétation.

Certains de ces éléments, pénalisants pour les candidats, ont pu être identifiés dans les copies. Entre autres exemples :

- **Guadeloupe**

Yo paka sanm davwa yo adan tèks la i maké : yonn kouli é lòt blé pasé nwè é tala menm ki blé pasé nwè, ni chivé grenné menm silon loratè la apa sa ki fè kè yo pa ka sanm é silon li yo ka sanm pou bon davwa yo ni menm po « kakadou la » kivedi yo ni on ti po chapé.

Sosyété kréyòl la jodla kay an sans a sa makè marigalantè-la Max Rippon ka di « nou pa ka sanm mé nou ansanm » kivedi menm si nou pani menm koulè la menm potré la, menm rèlijyon la menm, menm kilti la, magré tousa noua dan on menm é sèl sosyété kréyòl. Dayè, sé sosyété ki ka défini sa ou yé parapòt a lang-la, kilti la.

- **Guyane**

« Lò nou ka gadé éritaj populasian la Guyan nou pouvé di ki nèg lafrik ki rivé pou lesklavaj pa ka ekzisté ankò ».

« Nou ka oué dokiman 5 [...] ki kiltir-a gen plis importants ki lang fransé ... »

- **Martinique**

« George-Henri Léotin Bèlè li Sid ka fè wè tanbou-a kon a mannyè di tout soufrans èk lajwa an pèp. »

« Adan an primié tan, dokiman twa, sé an ti chanté missié George-Henri Léontin ékri. »

- **La Réunion**

Contresens qui biaise le reste du raisonnement : « Li pibli dan in kozé kréol la Rényon an 1995, in roman lo zistwar Soubaya, in kréol la sap an Frans pou trouv travay ». Or, ce roman raconte l'histoire de Soubaya, un petit garçon qui raconte son vécu dans une cantine des hauts de l'île.

« Tout bann sosyété kréol « marquées par la Traite » néna in konfli rant sat lé anlè, lo pouvwar kolonyal i roprézant « le sommet de la pyramide sociale » épisa lo pèp dominé, kolonizé « d'origine africaine ».

Deux candidats sont allés dans un contresens sur le mot « migration » pense que ce mot évoque dans le sujet les migrations contemporaines d'une diaspora des créolophones. Ces candidats ont donc tissé leurs réflexions autour de l'idée d'une construction de l'identité du créolophone lorsqu'il migre ailleurs. Le mot « migration » est pris dans le sens « exil » et non pas dans le sens « peuplement ».

Trop souvent, les textes sont juste cités de manière superficielle et font l'objet d'un usage empêchant la construction d'un propos cohérent : de nombreuses paraphrases sans exemples argumentés, des traductions d'extraits des textes d'accompagnement sans explication ou mise en relation pertinente.

Il est indispensable de lire ces textes avec minutie, d'en dégager les idées essentielles et d'effectuer des mises en relations et des articulations avec la notion.

Certains propos confus ont été relevés, comme :

« Documen B ka montré épi Jean-Luc Bonniol dificulté-a ki té ni en sosyété kréyol pa koté Martinik é gwadeloup. Mé sa pa ka posé problem pou partajé kilti-a, misik kon « bèlè » kon adan téks Georges-Henri Leotin. »

Des termes, relevant de champs disciplinaires variés, sont employés. Il faut savoir les utiliser à bon escient et les définir avec exactitude sous peine de rester par trop implicite ou d'en faire un usage erroné. Il ne s'agit pas d'utiliser de vocables savants mais de trouver les termes scientifiques et précis.

Par exemple : « Problèm-a a ki sosyété kréyòl-a ka koumansé anlè roun diglosi » démontre une méconnaissance de la signification du terme « diglossie ».

Problèmes formels :

Quelques rappels des normes élémentaires d'écriture sont à faire :

La ponctuation doit répondre aux règles de l'écrit et permettre de créer des unités cohérentes, n'altérant pas le sens initial des phrases, et ne créant ni faux-sens ni confusions.

Par ailleurs, la codification de l'exercice n'est pas toujours respectée : alinéas, citations de textes, références ne sont pas intégrés selon les normes académiques attendues. Les candidats sont invités à se référer également aux recommandations des jurys des valences notamment celles du jury de lettres modernes.

La macrostructure présente aussi quelques défaillances : impossibilité de distinguer certaines parties, une introduction trop longue, une conclusion se résumant à une phrase.

L'utilisation de la première personne du singulier ainsi que toute prise de partie ou expression d'avis personnel est strictement à éviter. Par exemple :

Prise de partie / assertion non justifiée/ subjectivité/ lieux communs

- **Guadeloupe**

A propos des Amérindiens : « Kò a yo pa sipòté kontak-la èvè ondòt pèp, yo pa té paré pou sa. »

Gwoka vwèjou kon nou sòti vwè adan soufrans men pòté lajwa èvè lanmou, davwa sé on mizik ki ka rantré an nanm a'w pou soulajé doulè a'w. Menm touris ka pran puisans, fòs a mizik-lasa.

Konnyenla, i tini mouvman « NAPPY », ki sòti lézétazini otila moun ka gadé chivé natirèl a yo. Nou ka èspéré sé on mouvman, on mòd ki ké fè moun chanjé lidé pou bon é arèsté défrizé tèt a timoun a yo.

*Lidé an mwen. An ké mandé-zòt pran kat a idantité a zòt.
Annou fè on ti kozé. Adan fanmi an mwen té ni An bon zanmi an mwe, papa-y belj, manman-y nwè amerikan, I ka viv an chine. Annou fè on ti kozé. Adan fanmi an mwen té tini tout kalité ras.*

- **Guyane**

Utilisation du pronom « je » : « Si a mo ki kolon a mo ka fè konkèt, a mo ki pli fò. »

- **Martinique**

« Menm lang kréyol-la ka disparet dé sèten koté, Ni cliché, préjijé pa rapòt a tousa ki diféran oben sa moun ka jijé infériè.

« Pou touvé an mannyè ranjé tout sé bagay ta-la, sa té key bon ki kréyol rantré adan tout lékol pou ba sé timanmay-la konfians an yo, lestim di yo menm. »

« Lot ka viv pas sé otokton-lan ka fè yo viv. »

- **La Réunion**

Vision racialisiste de la société : « Terla osi néna bon pé diférans rant zot : le kaf, le malbar, le blan, troi ras domoun i resamb pa. Episa shakinn son kiltir : le kaf i prièr son zansèt dan servis kabaré, le malbar i prièr Shiva ansanb Ganèsh dan son shapèl (...). Tanka le band blan zot i sava légliz lèrk i fé la mès pou prièr Jézu épi son monmon Mari »

La conclusion

Enfin, il est attendu une conclusion en résonance avec l'introduction.

Nous rappelons que la fonction de cette partie est de faire le bilan de la réponse exigée par la problématique de départ et de proposer une ouverture pertinente. On n'attend pas une conclusion fade en forme de morale ou de lieu commun. Donc, il ne faut en aucun cas négliger cet élément essentiel de la composition en le bâclant, en produisant un écrit sans rapport avec les autres parties ou en omettant sa rédaction.

Les candidats devraient également se ménager un temps suffisant qui leur permettrait de se consacrer à la rédaction de leur conclusion ainsi qu'une relecture finale de leurs copies.

b. Résumé des critères de réussite

- La composition doit s'appuyer sur l'ensemble des documents.
- Le candidat doit avoir une connaissance des aires créolophones afin de rapprocher ou de confronter les éléments pertinents.
- De solides connaissances doivent venir renforcer l'utilisation du corpus et étayer la réflexion du candidat.
- La composition doit répondre aux normes académiques tant sur le plan de la forme que celui du contenu :
 - . L'introduction doit évoquer un contexte (historique, littéraire...), présenter les textes, annoncer une problématique cohérente avec le sujet, annoncer le plan.
 - . Le développement doit s'articuler sur des parties et sous-parties distinctes et repérables (paragraphes, alinéa) sans chiffrage de ces parties. Les sous-parties ne doivent ni se recouper, ni se répéter mais s'articuler selon le cours logique du plan annoncé. Des phrases de transition et des connecteurs logiques doivent opérer le passage d'une partie à l'autre. Les idées émises doivent être cohérentes, soutenues, justifiées, étayées, illustrées. Le développement doit faire preuve de clarté et de cohérence en lien avec le sujet et la problématique annoncée.
 - . La conclusion doit présenter un bilan de l'analyse et une ouverture.
- La langue doit respecter les conventions de l'écrit (rédaction intégrale sans signes mathématiques, chiffrages ou abréviations ; règles de la ponctuation, règles des citations, conventions de l'énonciation) ainsi que les normes propres à chacun des créoles (syntaxe, lexique, cohérence

textuelle, temps verbaux, connecteurs propres à la langue, rejet des « francismes », cohérences graphiques).

C) L'épreuve de la traduction

a) La traduction

Le sujet :

Après avoir traduit en créole guadeloupéen ou guyanais ou martiniquais ou réunionnais le texte suivant, vous ferez toutes les remarques de nature linguistique et didactique utiles sur les mots ou groupes de mots soulignés et vous explicitez en français votre choix de traduction.

« C'est à cet instant que je devins sourde. Ou plutôt que je décidai de ne plus me préoccuper de l'ouïe : l'oreille, décidément, n'avait été créée que pour le malheur des humains et leur tromperie. Depuis quelque temps, empêchée de rien voir par l'obscurité de mon séjour et torturée par tous ces bruits malfaisants mais néanmoins curieuse infiniment de ce qui m'attendait au-dehors, j'avais fortement développé le seul sens à ma disposition, l'odorat. N'écoutez pas certains savants autoproclamés : ils vous diront qu'un fœtus ne sent rien. Les imbéciles ! Ce ne sont que des jaloux, des nostalgiques haineux de leur première jeunesse.

Le peuple inépuisable des odeurs, de ses bas-fonds (la puanteur) jusqu'à son aristocratie (les parfums), me semblait des plus civilisés. Au lieu de m'envahir, sans respect ni le moindre savoir-vivre, les senteurs attendaient timidement, poliment, à la porte de mes narines minuscules. Je les convoquais l'une après l'autre : le fumet du poisson séché, l'exhalaison de la terre après l'averse, les vapeurs d'encens lorsque ma mère avait décidé de raviver l'envoûtement de son époux, la fraîcheur râpeuse du gingembre, les lourdes bouffées, cadeau des deux moteurs Diesel de la centrale, l'haleine anisée du directeur après son apéritif... »

Erik Orsenna, *Madame Bâ*, Éditions Fayard/Stock, 2003

La traduction nécessite une connaissance fine de la langue de départ et de la langue d'arrivée tant au niveau des nuances de sens qu'au plan de la syntaxe. Elle exige que le candidat sorte de la vision du texte original comme carcan afin de proposer un texte idiomatique.

On ne saurait donc suffisamment recommander aux candidats plusieurs lectures attentives du texte source, de son sens comme de ses nuances avant de se lancer dans la traduction. Les contre sens, les inadéquations, les approximations, le mot-à-

mot, résultent souvent autant d'une incompréhension et d'une lecture superficielle du texte soumis que d'insuffisances dans l'exercice de traductologie.

L'exercice de thème proposé à partir du texte d'Erik Orsenna, texte littéraire écrit dans un registre soutenu, nécessitait une lecture particulièrement attentive afin d'en faire une analyse précise et éviter confusions et interprétations abusives. Il était attendu des candidats une attention particulière au respect du style de l'auteur et du registre de langue.

Or ce texte présentait les difficultés suivantes tenant à l'organisation des phrases et leur syntaxe d'une part et d'un champ lexical des suggestions auditives et olfactives d'autre part : Ainsi, la grande variété des termes employés pour parler des odeurs imposait de ne pas avoir recours uniquement à un seul substantif : [« lodè » (Martinique, Guadeloupe) « lodèr » (La Réunion) « lòdò » (Guyane)] et établir des nuances entre les termes « puanteur », « parfum », « senteur », « exhalaison », « haleine », « vapeurs », « fumet » et « bouffées ».

D'autre part, le candidat devait être attentif à la traduction des adverbes (« décidément », « infiniment », « fortement », « timidement », « poliment ») et proposer des constructions sans ajouter systématiquement le suffixe « man » à l'adjectif créole. Ainsi, « timidement » ne pouvait être traduit par « timidman ». Mais par exemple par « an manniè timid » (Martinique) ou « tou timid » (Guadeloupe/Guyane), « èk la ont » (La Réunion).

Les termes polysémiques (séjour, fumet, curieuse, inépuisable...) demandaient de porter une attention particulière au contexte de leur emploi.

L'emploi de la voix passive « empêchée de rien voir par l'obscurité de mon séjour et torturée par tous ces bruits malfaisants » était une autre des difficultés identifiables. De même, les nuances apportées par les adverbes et les adjectifs qualificatifs (« bruits *malfaisants* », « savants *autoproclamés* », « les *lourdes* bouffées »...)

Enfin, les candidats devaient garder à l'esprit qu'il ne faut pas laisser de « blancs », tous les termes sont à traduire. Toute non réponse ou oubli est pénalisé.

Sans avoir la volonté de faire un relevé exhaustif des fautes relevées dans les copies, le jury veut attirer l'attention des candidats sur certains types d'erreurs qui se sont retrouvées plus fréquemment. Elles relèvent de 5 catégories :

- *Francismes* : le mot ou l'expression est directement calquée du français courant et n'est pas répertorié dans un créole académique.
- *Lourdeurs et traduction littérales* : la traduction mot à mot est inélégante dans la langue cible.
- *Réinterprétation du texte, transformations abusives, omissions* : la traduction s'écarte du sens initial ou bien des idées contenues dans le texte source n'ont pas été restituées.

- *Contre-sens et imprécisions* : les mots ou les tournures utilisées déforment ou détournent le sens initial.
- *Registre de langue* : les mots ou tournures utilisées ne s'inscrivent pas dans le registre de langue équivalent

Ajoutons qu'au plan formel, de façon générale, la méconnaissance des règles de graphie est difficile à accepter, dans la mesure où elle affecte le sens et la forme orthographique. Il est regrettable que de nombreux candidats mélangent les graphies GEREC 1 et GEREC 2 ou ne respectent pas les mêmes règles tout au long de leur écrit.

De même, de trop nombreuses erreurs de ponctuation, de concordance des temps, de syntaxe ont été repérées.

Quelques exemples d'erreurs ou de traductions contestables trouvées dans les copies :

Guyane	Erreurs	Propositions
Francismes	« Fœtus » : « Fétis » « Envahir » : « anvayi »	« ti bébé annan vant » « rantré asou ... »
Lourdeur et traduction littérale	« Après son apéritif » : « apré i pran so apéritif » Cadeau des moteurs Diesel de la centrale : « kado motèr dyézèl izin-an »	« apré so pété-pyé » « lò li fin pran so pété-pyé »
Erreurs lexicales	« Fœtus » : « Anbriyon »	« ti bébé annan vant ».
Sur-traduction	« Les senteurs attendaient timidement » : « santi-ya té ka antann san montré yé kò »	« lòdò-ya tou timid té ka antann... »
Contresens et imprécision	« Curieuse » : « foyaya »	« mo té anví savé »
Registre de langue	« les imbéciles ! » : « kouyon ! »	« Bann initil ! »
Graphie	« <i>Band</i> » « <i>Otorisasyon</i> » « <i>Dézord</i> »	« <i>bann</i> » « <i>otorizasyon</i> » « <i>dézòrd</i> »
Erreurs morphosyntaxiques	- « montré yé kò » - oubli des tirets pour exprimer la détermination et le démonstratif. - orthographe des phonèmes (« <i>band</i> » au lieu de « <i>bann</i> », « <i>otorisasyon</i> » au lieu de « <i>otorizasyon</i> », « <i>jenjenb</i> » au lieu de « <i>jenjanm</i> », « <i>dézord</i> » au lieu de	- « montré yékò »

	« dézòrd, ...)	
--	-----------------	--

Guadeloupe	Erreurs	Propositions
Francisme	<ul style="list-style-type: none"> - Ou plutôt : Oben dè préférans - Torturée par tous ces bruits malfaisants : An té malmenné pa dé vyé bwi 	<ul style="list-style-type: none"> - Oben pito - Té ka fè-mwen vwè mizé avè tout vyé dézòd
Lourdeur et traduction littérale	<ul style="list-style-type: none"> - Narines : narin - Fœtus : fœtus 	<ul style="list-style-type: none"> - tou a né - zé an vant/ ti bébé an vant
Réinterprétation du texte, transformations abusives, omissions de certains passages	<ul style="list-style-type: none"> - Ou plutôt que je décidai de ne plus me préoccuper de l'ouïe : An piplis désidé oubliyé Kouté / Fò pa mwen té pran lapenn okipé mwen di sa an tann - poliment 	<ul style="list-style-type: none"> - An désidé pa lévé digad tousa i tandézon - Tou byennélivé/ byennélivé
Contresens et imprécision	<ul style="list-style-type: none"> - Savants autoproclamés : soutirè ki ka di-yo dòktè/ pa kouté moun yo nomé savan - J'avais fortement développé le seul sens à ma disposition, l'odorat : An té lévé pli ho sèl sans an té ni, lodè 	<ul style="list-style-type: none"> - Savan/grangrèk swadizan yomenm déklaré Savan/grangrèk yomenm a yo ba-yo tit/ pran tit-lasa - An té fè sèl sans an mwen ki tan mwen wouvè poubon/grandi oséryé

Niveau de langue	- Curieuse infiniment	- an té ka mò pou sav
Graphie	- la an té yé-la - sé dé jalou	- la an té yé la - sé yenki moun jalou

MARTINIQUE	Erreurs	Propositions
Francismes	- « Fœtus » : « fétus » - « l'ouïe » : « lwi-a »	- « antjanmay anboudenmanman'y » - « an fétis » - « zafètann », « tann »
Lourdeur et traduction littérale	- « me semblait des plus civilisés » : « té ka bien sanm sa ki di pli sivilizé » - « La fraîcheur râpeuse du gingembre » : « fréchèrapezjenjan m-lan »	- « té ka sanm sa kisivilizémenm » - « fréchèrakjenjanmlan »
Erreurs lexicales	- Poliment : « anbafey » - « narines » : « nen », « bout nen », « douvannen »	- « an mannièbienélivé » - « zellen », « tou-nen »
Omissions	- « La fraîcheur râpeuse du gingembre » : « fréchèjenjanb-lan »	- « fréchèrakjenjanmlan »
Contresens et imprécisions	- « Curieuse » : « makrel » - « N'écoutez pas certains savants autoproclamés » :	- « man té anvisav » - « Pa koutésètengrangrekkidéklar é yo ségrangrek »

	« Pa kouté sa sètengwo-tet ka voyékò yo monté, di »	
Registre de langue	- « l'haleine anisée du directeur » : « lodèlannisdjoldirek tè-a »	- « souflannisdirektè-a » - « lodèlannis-la ki té ka sòti an bouchdirektè-a »
Graphie	- « <i>invanté</i> » - « <i>poison</i> » - « <i>genganb</i> »	- « <i>envanté</i> » - <i>pwason</i> » - « <i>jenjanm</i> »
Erreurs morphosyntaxiques	- « téka »	- « té ka »

La Réunion	Erreurs	Propositions
Francisme	Timidement : « Timideman » Poliment : « poliman » L'obscurité « lobskirité » Un fœtus « Fétis »,	« èk la ont » « ansanm zot zoli manièr » fénoir ti baba dann vant
Lourdeur et traduction littérale	N'écoutez pas certains savants autoproclamés : « ékout pa inndé konèsèr la di azot konèsèr zot minm »	Akout pa détroi i prétan azot grangrèk.
Réinterprétation du texte, transformations abusives, omissions de certains passages	L'haleine anisée du directeur après son apéritif : « lodèr lanizèt dan la bouche » ou « lodèr la boush le dirèktèr apré lanizèt »	Lodèr la bous i san lanis
Contresens et imprécision	Traduire « parfums » par « parfin » en créole réunionnais montre une méconnaissance lexicale. Il s'agit d'un faux-amis. « Parfums » renvoient à des odeurs agréables tandis que « parfin » et mèm « lésans » en créole réunionnais se limitent aux produits de la parfumerie. Le fumet : « lo fimé » Le peuple inépuisable des odeurs : lo pèp <u>té</u> i fatig <u>pa</u> ansanm lodèr »	sanbon lodèr boukané

	L'obscurité de mon séjour : lobskurité mon <u>salonou</u> fénoir mon <u>sézour</u>	Lo pèp bann zodèr i fini pa Fénoir mon latant
Registre de langue	Jaloux : « Maloki » Formes contractées : « mavé » ou « mité »	« zalou » « moin lavé » ou « moin lété »
Morphosyntaxe	« dia moin » Alors que « a moin » doit être agglutiné	di amoin « amoin »
Graphie	Incohérences graphiques surtout quand le phonème est retranscrit selon l'orthographe française (graphie étymologique) Les senteurs sentaient : « bann lodèr t i san »	 Écrire le marqueur verbal en entier « té » et non pas en langage « texto »

On résumera par les points suivants les critères de réussite d'une bonne traduction :

- La traduction doit être complète : pas d'omission sémantique, les idées présentes dans le texte source doivent se retrouver dans le texte cible.
- Fidélité et exactitude sémantique : on recherchera le mot ou l'expression la plus juste. Le contre sens, le faux sens, la sur traduction, la sous –traduction, la traduction littérale sont pénalisés. On fera un usage maîtrisé des métaphores, des périphrases, des néologismes en évitant le recours systématique aux phraséologies périphrastiques ou au mélange de langues, voire aux inventions lexicales. Ainsi, on recherchera les mots adéquats du vocabulaire dans l'usage courant, littéraire, ou/et dans les références des dictionnaires existants.
- Respect de la syntaxe académique créole : par exemple le recours à la créolisation du relatif « que » français par « kè », « què » « ke » est proscrit dans toutes les langues créoles. La même remarque est valable pour la forme passive, les articles partitifs et les prépositions.
- Respect du socio style de restitution : respect du style et de la tonalité propres du texte source.

● Qualité stylistique : Attention à la qualité de la langue, à la clarté et à la beauté du langage.

● Qualité de l'orthographe : avec une attention particulière au placement des accents, des tirets, de la ponctuation ainsi que de la graphie des mots.

b) Analyse grammaticale et didactique

Rappel de la consigne : « (...) vous ferez toutes les remarques de nature linguistique et didactique utiles sur les mots ou groupes de mots soulignés et vous explicitez en français votre choix de traduction. »

Soit :

- « L'oreille » (1^{er} paragraphe, ligne 2)
- « Ce ne sont que des jaloux » (1^{er} paragraphe, ligne 6)
- « Poliment » (2^e paragraphe, ligne 3)

Analyse grammaticale et/syntaxique et traduction sont liés : On rappelle qu'une bonne traduction facilite l'analyse grammaticale et inversement.

Les correcteurs ont relevé des difficultés à identifier et analyser les points attendus. Très peu de candidats ont proposé des remarques d'ordre didactique.

De nombreux candidats n'ont réalisé qu'une analyse superficielle des mots ou groupes de mots en précisant leur nature et plus rarement leur fonction.

Il convient d'éviter l'analyse mot à mot ou de ne se concentrer que sur le sens des mots. C'est le segment de phrase en contexte qui doit être analysé d'un point de vue linguistique.

Le jury a pu faire les constats suivants lors de la correction de l'exercice :

1. Méconnaissance des classes grammaticales
2. Méconnaissance des fonctions des mots ou groupes de mots
3. Méconnaissance de la conjugaison : notions de temps, modes et aspects

Propositions de traitement pour le point de grammaire « L'oreille »

Créole guyanais :

L'article défini « l'a ici une valeur générique : il permet de désigner une classe, une espèce, les oreilles en général. Il ne désigne pas ici un être ou un objet connu des interlocuteurs. Par conséquent, il sera traduit en créole par « Zorè » (article

morphème zéro) et non par « Zorè-ya » (la : déterminant spécifique). En effet, la valeur spécifiante affirmée de ce déterminant explique qu'il ne peut être employé pour l'expression du « générique », prise en charge en créole par l'absence de tout déterminant avec le nom.

Créoles martiniquais/guadeloupéen :

L'article défini « l' » a ici une valeur générique : il permet de désigner une classe, une espèce, les oreilles en général. Il ne désigne pas ici un être ou un objet connu des interlocuteurs. Par conséquent, il sera traduit en créole par « Zorey » (article morphème zéro) et non par « Zorey-la » (la : déterminant spécifique). En effet, la valeur spécifiante affirmée de ce déterminant explique qu'il ne peut être employé pour l'expression du « générique », prise en charge en créole par l'absence de tout déterminant avec le nom.

IV – LES EPREUVES D'ADMISSION

IV.1 : Rappel – recommandations générales

Les épreuves d'admission se déroulent à l'oral face à un jury composite représentatif de toutes les aires créolophones du concours. Les présentations et les discussions se déroulent en Créole et/ou en français, selon l'épreuve (voir détails infra) .

L'épreuve orale, outre les contenus spécifiques décrits infra, répond aux critères généraux de tout oral de concours spécialement en langues. On attend du candidat une tenue correcte, une posture appropriée, une bonne qualité d'expression orale et une capacité d'interaction avec le jury.

L'ensemble des admissibles de la session 2018, soit 10 candidats se sont présentés à l'oral. 5 d'entre eux (50%) ont été retenus et classés, à l'issue des épreuves orales.

IV- 2 : L'épreuve de mise en situation professionnelle (MSP)

Rappel du texte réglementaire

- Durée de la préparation : 3 heures
- Durée de l'épreuve : 1 heure (première partie : exposé : 20 minutes, entretien : 10 minutes ; seconde partie : exposé : 20 minutes, entretien : 10 minutes)
- Coefficient 4

L'épreuve prend appui sur un dossier proposé par le jury, composé de documents se rapportant à l'une des notions ou thématiques de l'ensemble des programmes de lycée et de collège. Ces documents peuvent être de nature différente : textes, documents iconographiques, enregistrements audio ou vidéo, documents scientifiques, didactiques, pédagogiques, extraits de manuels ou travaux d'élèves.

L'épreuve comporte deux parties :

- La première partie se déroule en langue créole et consiste en un exposé de 20 minutes comportant la présentation, l'étude et la mise en relation des documents. L'exposé est suivi d'un entretien de 10 minutes en langue créole durant lequel le candidat est amené à justifier sa présentation et à développer certains éléments de son argumentation.
- La seconde partie est en langue française et consiste en la proposition, lors d'un exposé de 20 minutes, de pistes d'exploitation didactiques et pédagogiques de ces documents, en fonction des compétences linguistiques qu'ils mobilisent, de l'intérêt culturel et de civilisation qu'ils présentent ainsi que des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique selon la situation d'enseignement choisie, suivie d'un entretien en français de dix minutes au cours duquel le candidat est amené à justifier ses choix.

Chaque partie compte pour moitié dans la notation.

La qualité de l'expression dans les deux langues est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.

Consigne donnée aux candidats

PREMIÈRE PARTIE

Le candidat étudiera et mettra en relation les documents fournis dans le dossier.

Il présentera un exposé en créole d'une durée de 20 minutes.

Cet exposé sera suivi d'un entretien de 10 minutes avec le jury.

Le jury sera particulièrement attentif au niveau de langue créole du candidat ainsi qu'à la finesse de l'analyse du dossier et à la pertinence du propos.

SECONDE PARTIE

Le candidat fera un exposé en français de 20 minutes au cours duquel il proposera des pistes d'exploitation didactiques et pédagogiques se dégageant de la mise en relation des documents : activités langagières, objectifs culturels et linguistiques dans le cadre d'une séquence en cohérence avec les programmes officiels des langues.

Cet exposé sera suivi d'un entretien en langue française de 10 minutes.

Première partie de l'épreuve en langue régionale

- **l'exposé**

Dans la première partie, l'épreuve de la mise en situation professionnelle vise à démontrer son savoir, son ouverture intellectuelle, sa curiosité, sa culture, son ouverture sur les autres aires créolophones. Cette épreuve permet également d'évaluer la compétence en expression orale du candidat et son niveau de langue.

Il est attendu des candidats qu'ils mettent en relation les documents de manière plus appuyée, passant de l'explicite à l'implicite afin de concevoir une problématique fine.

Il faut parvenir à une problématisation du dossier avec une mise en perspective des éléments, une exploitation des contextes sociaux, culturels, historiques, littéraires.

Il est donc recommandé aux candidats de veiller à prendre appui sur les documents pour mettre en avant les connaissances solides exigées au préalable dans ces domaines.

Le jury apprécie les comparaisons pertinentes entre les différentes aires créolophones.

Les candidats doivent construire des exposés répondant à une structure plus rigoureuse.

Les introductions répondaient généralement aux attendus. Cependant, il convient de ne pas consacrer un temps trop long à une présentation trop détaillée des documents à ce stade de l'exposé. Ces éléments de précisions doivent être réservés au développement.

La gestion du temps est un élément crucial de l'appréciation du jury quant aux qualités des candidats en termes d'organisation.

Le jury a apprécié la prise de distance par rapport à leurs notes de la majorité des candidats.

Les examinateurs notent que les candidats, dans leur majorité, ont usé d'un niveau de langue satisfaisant du point de vue grammatical, lexical et morpho-syntaxique, avec une expression fluide et soignée.

Il est attendu du candidat qu'il s'exprime avec un débit adapté, de manière claire et intelligible.

Le jury sera attentif au choix de la variété de langue. Les candidats ne doivent pas passer d'une variété à une autre, ni employer de variété interlectale.

L'exposé doit répondre à une structure rigoureuse avec une introduction, un développement, une conclusion, des transitions entre les parties. Le plan doit faire émerger la mise en relation des documents à travers les différentes parties qui le composent et non une structure linéaire faisant correspondre chaque partie à un document.

- **l'entretien**

Le jury a noté une meilleure capacité des candidats à réagir et dialoguer, avec des échanges plus sereins et une véritable volonté de répondre à ses attentes, certains postulants s'inscrivant véritablement dans une attitude de futur enseignant.

Dans cette optique préfigurant leur posture professionnelle, il est rappelé aux candidats qu'ils doivent être en mesure de gérer stress et émotions.

Cette année les dossiers portaient sur des thèmes tels que :

- La musique engagée et le rôle de la presse
- Le moringue
- La transmission
- Le maloya
- Femmes, éducation et société
- La diversité culturelle à travers la gastronomie
- Espaces et rencontres culturels
- Evolution de l'école
- L'organisation de l'espace d'habitation

- Progrès techniques et utilisation des nouvelles technologies

Deuxième partie de l'épreuve en français

La seconde partie, en langue française doit proposer des pistes d'exploitation pédagogiques. Il s'agit de la partie professionnelle de cette épreuve qui permet de vérifier la connaissance des programmes, du fonctionnement du système éducatif et la capacité à proposer des pistes d'exploitation précises.

- **L'exposé**

Les candidats doivent présenter plusieurs pistes pédagogiques à travers lesquelles le jury doit retrouver:

- leur connaissance des programmes: cycle, niveau, thèmes culturels pour le collège, notions pour le lycée.
- leur connaissance du système éducatif (acteurs, intervenants, principes généraux, dispositifs, parcours...).
- le projet didactique de chaque piste (objectif général, tâche finale, activités langagières).

Il est attendu des candidats des qualités oratoires et le niveau de langue d'un professionnel de l'Education Nationale. L'emploi de langage familier ou contractions est rédhibitoire.

Il est rappelé que la connaissance du CECRL et de la démarche actionnelle restent les points d'ancrage et de référence sur lesquels les candidats doivent s'appuyer.

Un manque de connaissance de la terminologie professionnelle a été constaté chez certains candidats : types d'évaluations, domaines, notions, activités langagières, compétences, dispositifs, parcours, pédagogie différenciée.

La proposition de mise en oeuvre permettant d'atteindre les objectifs doit être formulée de manière claire.

De nombreux candidats ont évoqué l'utilisation des TICE dans l'exposé de leurs pistes pédagogiques. Le jury a apprécié ces approches, et rappelle également que leur utilisation doit se faire de manière pertinente et au service de la compétence langagière.

Par exemple, un candidat a proposé l'utilisation d'une application pour créer un avatar, dans l'objectif d'une expression orale en continu. Nous retrouvons donc l'exploitation des TICE couplée à une activité langagière précise.

Il est bienvenu de présenter une exploitation en spirale du même document afin d'en proposer une utilisation pour des niveaux différents. Un candidat a évoqué la possibilité d'utiliser le même document traitant de l'apport des nouvelles technologies en classe de 3ème sur le thème école et société et en classe de Terminale autour de la notion idée de progrès.

Les pistes prenant en compte l'hétérogénéité des classes sont également valorisées. Par exemple, un candidat a proposé une activité de compréhension orale avec une carte mentale en support didactique, prévoyant de créer une carte à trous pour les élèves en difficulté et une carte vierge pour le reste de la classe.

Les propositions de documents complémentaires pertinents pour l'exploitation pédagogique ont été appréciées par les examinateurs.

Les initiatives révélant les capacités du candidat à utiliser des situations-problèmes comme support d'enseignement sont valorisées. Par exemple, un candidat a proposé d'exploiter les réticences d'élèves à travailler sur le thème « femmes et société » comme point de départ d'une réflexion collective sur le sujet à travers un débat d'actualité.

- **L'entretien**

L'entretien doit permettre au candidat de préciser ses objectifs et de réévaluer son analyse et ses propositions sur les points soulevés par le jury.

Le candidat doit pouvoir justifier ses choix, proposer des pistes de remédiation si cela s'avère nécessaire, rester ouvert au dialogue et attentif aux aiguillages suggérés par les examinateurs.

Le jury attend une ouverture face au questionnement et une qualité de dialogue nécessaires à la construction de l'identité professionnelle des candidats.

Lors de l'entretien, des lacunes en matière de connaissances didactiques et pédagogiques ont pu être confirmées chez certains candidats. Nous ne saurions que trop rappeler le caractère obligatoire d'une connaissance fine des instructions officielles.

1. Recommandations

Le jury rappelle donc aux candidats de prendre connaissance des éléments figurant dans le rapport de jury de la session 2017.

Il est également indispensable :

- d'approfondir leurs connaissances culturelles afin de saisir toutes les nuances offertes par les dossiers et permettant de produire des problématiques fines.
- de revoir la terminologie indispensable à la construction de leurs pistes didactiques: thèmes et notions, activités langagières, compétences et niveaux

d'évaluations des différents cycles et classes du collège et du lycée, parcours, personnes-ressources, outils numériques.

- de s'inscrire dans une démarche de respect des valeurs de la République (laïcité, égalité des chances, etc.)

2. Composition des dossiers exploités par les candidats à la session 2018

Zone Guadeloupe

Sujet	Textes	Documents iconographiques	Document audiovisuel
1	Hector Poulet, préface <i>Sa moun ka di</i> , Sonia Catalan, Ibis Rouge Editions, 2011 Préface, <i>Pawol an bouch</i> , Hector Poulet, Désormeaux, 2015	Kréyol an Mouvman, Conseil Général de Guadeloupe, 2013 Kréyol an Mouvman, Conseil Général de Guadeloupe, 2015	

Zone Guyane

Sujet	Textes	Documents iconographiques	Document audiovisuel
1	<ul style="list-style-type: none"> - 6 plats incontournables de Guyane, Gabriel Henry, 20 janvier 2018. source mediaphore.com - La gastronomie. source thierryperrin.e-monsite.com - Manjé lagwiyàn pou pa loupé. source be.france.fr - Patrick Tien, un passionné qui aime les concours de cuisine. source: la1ere.francetvinfo.fr 		

Zone Martinique

Dossier	Textes	Documents iconographiques	Document audiovisuel
---------	--------	---------------------------	----------------------

1	<ul style="list-style-type: none"> - Fas a fas: extraits de manuel <u>Teks Kréyol</u>, CRDP Martinique, 2010 - document iconographique Alier 		<ul style="list-style-type: none"> - Document audio: émission radiophonique Tout Lang sé Lang 10 octobre 2011
2	<ul style="list-style-type: none"> - Type bac créole idée de progrès - copie élève classe de terminale - « Tan Siklòn yo ka kriyé Hu Ra Kan », S. Restog, 2000 		
3	<ul style="list-style-type: none"> - Production élève: biographie Suzanne Roussi-Césaire - « des femmes en action dans la société », in Muriel DESCAS-RAVOTEUR, Micheline MARLIN-GODIER, <i>Femmes de la Martinique : quelle Histoire ?</i>, 2008 	<p>1) <u>Femme noire, d’Afrique, d’Amérique et des Antilles</u>, « Paulette Nardal », p.8, Serge DIATANTU, 2011</p> <p>2) http://sites.coloradocollege.edu/martinique/files/2011/07/Place-Paulette-Nardal-Sign2.jpg</p>	

Sujet	Textes	Documents iconographiques	Document audiovisuel
1	<ul style="list-style-type: none"> - « Lagrandisman la kaz Tikok ». Fontaine C., Zistwar Tikok, CDPS, 1988 - « Zizite la kaz ». Supléman Journal Tikouti N°1 - Zilié 2009 – La kaz Kréol - Plan lanplasman in ti kaz (dapré Eliane Wolff) 		<p>Vidéo « Les couleurs du jardin créole la cour des Joseph ». Source koividi.com</p>
2	<ul style="list-style-type: none"> - « Moring », SAM-LONG Jean François, <u>Soley do fé</u> , UDIR, mé 1979 - Les nouveaux combattants : Moring/ hip-hop. Source lazenda.re, 2013 - « Le moring » Source : http://moring.do.fe.free.fr 	<p>Photographie « Moring ». Source: imazpress.com</p>	<p>Kosalafé, le moringue réunionnais, source la1ere.francetvinfo.fr Réunion 1^{ère}</p>

EXEMPLES DE SUJETS

GUADELOUPE

Document A : Extrait de la chanson « Sound system » tirée de l'album Mozaïk Kréyòl, Admiral T, 2004

Document B : Photographie « La Piétonne ». Source : <https://www.fanmkika.com/>

Document C : Illustration « Block Party ». Source : <https://www.danlish.com/>

Document D : « Rencontre autour de la veillée ». Extrait de Guide de la veillée mortuaire. Guide CAPES Créole, Ibis rouge éditions, 2002

Document A :

Sound system

- Nou k'ay an *sound system*² pa fann / La sèlèkta³ ka jouwé bon son / La tout ras ka pwan pyé a yo ansanm / Tèlman yo ansanm, gadé yo près ka sanm.
- 33, 47 tou, *dubplates*⁴ épi raga / Tout swaré animé pa on mové sèlèkta / On son majik si'w kòlè ka fè'w chanjé léta / Bas-la ka wonflé, kès klè ka pété kon béréta / Si ou pa ni asé, ni dé *deejay* ka pasé plita / èvé dé tèks angajé si dé tèm délika / Dé *deejay*⁵ kè yo ka *pull up*⁶ *pull up*, ka fè déga / Nou ka défoulé nou pwan pyé an nou sé pou sa ...
- 5
- Vyolans an *sound system* ou sav sé pwopagand / Inité, lanmou, rèspé kè nou ka défann / Bon son bon vayb, dé nouvo dans ka mèt toumoun an trans / *Dancehall queen* ni an tèl prezans, on tèl ézans pou fè nonm la bréné an tout sans.
- 10
- Annay an *sound system* si ou po ko, alé si ou po ko / Si'w vé pa pèd fil a'w ankò, ennyèm ankò / Ki ou sé jenn ki ou sé vyékò é si ou dakò pou amizé'w kon poko / Joustan kòk kriyé kokoriko / Défoulman i tin tout sòt mè sila vréman spésyal, sila pa kon lézòt / Ki zòt rich ki zòt pòv, zòt pé vin pwan pyé a zòt é sitou kouté mèsaj kè *deejay* ka voyé ba zòt.

Admirat T
Extrait de l'album *Mozaïk kréyòl*, 2004

Document B :
La Piétonne

² **Sound system** : Sanblé ola moun ka vin jouwé é kouté mizik an lari-la pli souvan ki rawman.

³ **Sèlèkta** : Moun ka chwazi é jouwé diks an *sound system*.

⁴ **Dubplate** : Diks ispésyal yo anrèjistré pou pasé an *sound system*.

⁵ **Deejay** : Moun ka pwan mikro an *sound system* pou animé é chanté.

⁶ **Pull up** : pawòl moun ka kriyé an *sound system* pou fè sèlèkta-la konpwann fò i woujouwé son-la.



fanmkika.com

Document C :
Block Party



danlish.com

Document D :

4.10. Rencontre autour de la veillée

Le jour de la veillée, la maison du mort restait ouverte à tous. La mort a toujours été perçue par la société guadeloupéenne comme un moment de rencontre et de partage. Diana Rey-Hulmann (1990) précise :

Il est un discours qui veut que la maison où a eu lieu le décès soit ouverte à tous tant que le cercueil y est exposé; ne va-t-on pas jusqu'à dire qu'un voisin proche, ennemi de toujours peut, à cette occasion, satisfaire sa curiosité en venant regarder l'intérieur de la maison de la famille du défunt.

La veillée devenait un lieu de réconciliation où la paix devait régner en maître. Elle était même un lieu de rencontre. « J'ai un cousin qui a rencontré sa femme le jour de la veillée qui a eu lieu il y a 37 ans de cela pour la mort de mon père. Et mon

cousin est marié depuis 37 ans. » (Joseph Siba). Rencontrer un homme ou une femme à une veillée était un signe de bon augure.

Seules les personnes malades ou les femmes enceintes devaient éviter de rendre visite aux morts. On explique, en effet, que les personnes blessées verraient leurs blessures ouvertes à jamais et que les femmes enceintes risquaient de voir l'esprit de leur bébé capturé par celui du mort.

Diana Ramassamy
Guide de la veillée mortuaire
Guide CAPES Créole

GUYANE

Document A :Manjé lagwiyàn pou pa loupé.

Source <http://be.france.fr/fr/infosredac/la-gastronomie-en-guyane> . Amorfwazaj ; henri Danglades

Document B :6 plats incontournables de la Guyane, Gabriel Henry, 20 janvier 2018.

Source <https://www.mediaphore.com/2018/01/plats-incontournables-a-deguster-en-guyane/>

Document C :La Gastronomie.

Source : <http://thierryperrin.e-monsite.com/pages/la-guyane-francaise/la-gastronomie.html>

Document D :Patrick Tien, un passionné qui aime les concours de cuisine.

Source : <https://la1ere.francetvinfo.fr/guyane/patrick-tien-passionne-qui-aime-concours-cuisine-582677.html>

Manjé lagwiyàn pou pa loupé

Atè Lagwiyàn, panga ou pa manjé poule obyen poson boukannen, éritaj pirat ou puvé manjé an tranndouzmil fason isi a.

400 lannen migannaj éropéyen, afriken, kouli, endjen bay latchwizin Lagwiyàn sopa valò èspésyal. Ou pa puvé fè manjé san zépis kou miskad, jenjanm, kannèl, pwèk ké piman. Manjé péyi a menm sa blaf (poson bouyi ké lay, séléri, ké bazilik), pimantad (poson bouyi ké lasos tomat) obyen roti kounyad (poson griyé). Dlo lanmè Lagwiyàn ka bay nou tout kalité modèl poson ké chèvrèt ké kilakèl nou ka préparé marinad ké saté.(brochèt). Ounòt èspésyalité Lagwiyàn sa frikasé ou ka manjé ké douri ké ariko rouj. Epi pa bliyé manjé bouyon wara, oun palmyé ka bay oun frwi yé ka fè oun bouyon ké li, ké poson ké poule boukannen annan. A li ki sa pla nasyonal Lagwiyàn. A li yé ka manjé pou Pak ké Lapannkot é a ké li ou ka rousouvwè moun ka randé ou vizit. Si ou lé jwenn ké kiltir Lagwiyàn, pasé a dégra kayenn obyen Senloran wè frwi ké légim-yan.

<http://be.france.fr/fr/infosredac/la-gastronomie-en-guyane> . Amorfwazaj ; henri Danglades

6 plats incontournables de la Guyane

Bouyon wara	Bami
-------------	------



Kolonmbo



Kwak ké wasay



Lasoup Lawosyèn



Kalalou



Gabriel Henry, 20 janvier 2018, <https://www.mediaphore.com/2018/01/plats-incontournables-a-deguster-en-guyane/>

La gastronomie



La cuisine guyanaise est un mélange de cuisines créole, chinoise, africaine, brésilienne... C'est une cuisine pleine de saveurs et de délicatesse. La tradition culinaire de la Guyane vient de l'influence de peuples de presque toutes les nations de la terre, cet ensemble se retrouvant autour des saveurs des produits tropicaux amazoniens. En effet la forêt est omniprésente car c'est d'elle que viennent les produits les plus traditionnels comme le manioc, l'awara, le comou et les gibiers. Mais les plats guyanais sont aussi des mets qui plongent leur origine dans l'Afrique profonde, l'Asie et l'Europe. C'est de ce syncrétisme qu'émerge cette saveur particulière, riche, épicée et subtile ! Il n'est pas question de faire une liste exhaustive de tous les plats mais de montrer ce qu'il y a de plus typique dans la gastronomie de la Guyane. LE MARCHÉ La base de tous les produits ne se trouve qu'au marché.

<http://thierryperrin.e-monsite.com/pages/la-guyane-francaise/la-gastronomie.html>

Patrick Tien, un passionné qui aime les concours de cuisine



31 mars 2018, un asiatique se classe 3ème au concours du « Miyo bouyion wara savann ». Cela ne laisse pas les réseaux sociaux indifférents : étonnement, indignation, crainte ou satisfaction, tout y passe. Mais dans sa cuisine, Patrick Tien, 40 ans né en Guyane est loin de tout de cela.

[...]

10 ans pour maîtriser la technique du bouillon d'awara

Revenu en Guyane, il découvre avec l'aide d'un ami créole, la cuisine locale, malheureusement cet ami décède. Patrick continue son apprentissage dans les livres de cuisine.

Il y a 10 ans, volontaire et avide de découvertes, il s'attaque au bouillon d'awara, réputé pour sa complexité et ses exigences. Les premières tentatives se révèlent compliquées mais le résultat est là.

Aujourd'hui Patrick maîtrise une grande partie des spécialités locales comme le "calou". Il ne compte pas s'arrêter en chemin et envisage très prochainement de participer au concours du meilleur cuisinier local organisé par l'association Guyane Péyi.

<https://la1ere.francetvinfo.fr/guyane/patrick-tien-passionne-qui-aime-concours-cuisine-582677.html>

MARTINIQUE

Document A : Portrait de Suzanne Roussi (production d'élève)

Document B : « des femmes en action dans la société », in Muriel DESCAS-RAVOTEUR, Micheline MARLIN-GODIER, *Femmes de la Martinique : quelle Histoire ?*, 2008

Document C : documents iconographiques

Sources :

<http://sites.coloradocollege.edu/martinique/files/2011/07/Place-Paulette-Nardal-Sign2.jpg>

Femme noire, d'Afrique, d'Amérique et des Antilles, p.8, Serge Diatantu, 2011

Document A

Suzanne Roussi-Césaire : an fanm doubout

Suzanne Roussi fet lè 11 out 1915 asou bitasion La Potri, Twa-Zilé.

Papa'y sé té an jèrè bitasion, manman'y sé té an mètres-lékol.

Suzanne alé lékol la Potri épi timanmay lari kaz-neg, Larivière-Salé, épi apré, adan an lisé, Pansiona kolonial Fodfrans.

I pati fè étid-li Toulouse an 1933. An 1934, i alé a Paris.

Lè i té Paris, I koumansé frékanté pliziè kanmarad, kon Jenny Alpha (an komédièn Matinik), Gerty Archimède primié fanm avokat Gwadeloup, ki divini dépité apré. I rankontré osi Léon Gontran Damas, Léopold Sédar Senghor épi Aimé Césaire. Suzanne ékri adan jounal L'Etudiant Noir épi Césaire.

Suzanne mayé épi Aimé lè 10 juiyé 1937. I fè primié yich-li an 1938. An 1939, lafanmi Césaire ritounen Matinik. Suzanne pwofésè adan an lisé Fodfrans. Lè ladjè-a koumansé, lé Césaire épi dot entéléktiel fondé jounal Tropiques pou protesté kont sa lamiral té ka fè. Pandan ladjè-a i matjé an liv « le grand camouflage : écrits de dissidence 1941-1945 ».

An 1945, Suzanne ripati an Frans épi mari'y. Aimé Césaire té a lasanblé nasional.

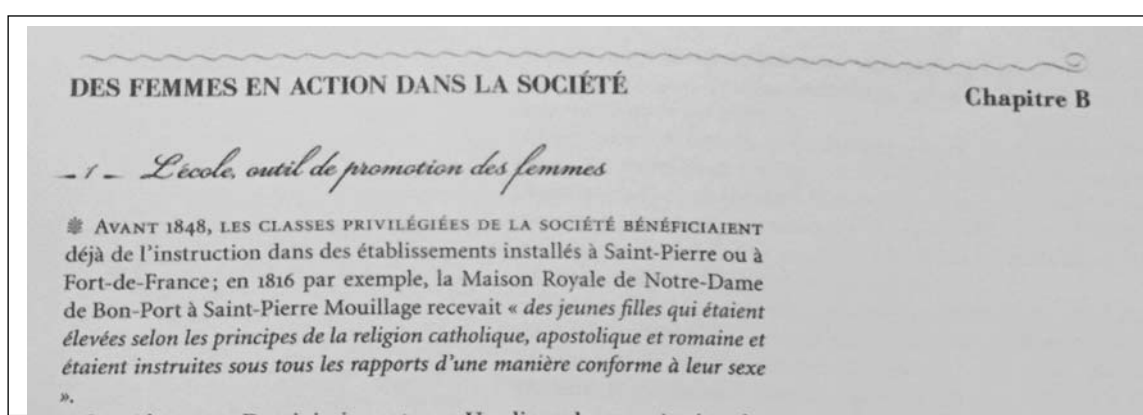
An 1952, i matjé an pies-téat asou labolisison lesklavaj, i kriyé « Aurore de la Liberté ».

Suzanne té pwofésè let adan an lisé a Paris.

An avril 1963, i séparé kò'y di Aimé Césaire. Yo té fè sis timanmay.

I mò an avril 1966.

Document B



est érigé en établissement autonome avec un programme d'enseignement conforme aux plans d'études des écoles primaires supérieures et des lycées de jeunes filles de la Métropole.

Après l'éruption de 1902, le Pensionnat colonial est transféré à Fort-de-France par arrêté du 18 avril 1903. À la suite du décret du 19 octobre 1906, l'établissement est réorganisé à Fort-de-France sous le nom de Pensionnat colonial d'enseignement secondaire de jeunes filles. C'est le Pensionnat colonial qui assure la formation des institutrices martiniquaises et favorise l'émergence d'une élite féminine de couleur.

En effet, si le personnel enseignant des premières années de l'enseignement laïque vient pour l'essentiel de la métropole, des Martiniquais et des Martiniquaises titulaires du brevet élémentaire sont aussi nommés instituteurs et institutrices dans les écoles laïcisées dès la fin du XIX^e siècle. Citons pour exemple mesdemoiselles Thérèse Gabriel-Régis, Génor, et Emma Sévère.

C'est juste avant la Première Guerre Mondiale, en 1911 qu'une jeune fille de la Martinique est lauréate du baccalauréat, bien avant la mise en place du baccalauréat féminin.

LA PREMIÈRE BACHELIÈRE DE LA MARTINIQUE

C'est avec un vif plaisir que nous avons appris les succès obtenus hier aux examens du baccalauréat.

Parmi les heureux, nous avons enregistré le nom de M^{lle} Pauline Savane, l'ex-lauréate du Pensionnat colonial.

C'est la première bachelière qu'aura produite la Martinique. Aussi nous envoyons nos compliments les meilleurs à cette jeune fille et à son père, notre ami Salavina.

Elle n'a plus qu'à continuer.

Ne peut-on pas se demander si la présence de la jeune fille parmi les Rhétoriciens, (et aussi ses capacités littéraires) en stimulant ceux-ci, n'a pas contribué au succès remporté hier par notre établissement d'enseignement secondaire?

Document C



LA REUNION

Document A : « Moring », SAM-LONG Jean François, *Soley do fé*, UDIR, mé 1979

Document B :

Photographie « Moring ». Source: Imazpress.com

Texte: Les nouveaux combattants : Moring/ hip-hop. Source lazenda.re, 2013

Document C : « Le moring ».

Source : <http://moring.do.fe.free.fr>

Document D :

Document vidéo

Kosalafé, le moringue réunionnais, Réunion 1^{ère}

Document A :

MORING

Ti ral dési mon kabay
Pou danse dési mon vante
Ah sa moring sa
Ni roul dan la pousièr
Ni danse pou tié nout mizèr
Ah sa moring sa
Kaf péi néna sèt po (refrain)

Gramoun la fé in ron
Kom pou in batay kok
Vol atoué si mon fron
Ta goute zèrgo maniok
Vien ta gingne ton doulèr
Toué va manz mon zinzanm
Pa bozoin toué la pèr
Poukopusé ton kèr i tranm

(Refrain)

Koudpié i roul dann rin
La sièr i bous lo zié
Mounoir kras dan ton min
Sinon priye ton Bondié
Dosou la pli ton po
Lé kom grin longani
Tanto mon fanm tanto
Sa batay kaf péi

(Refrain)

Gramoin i bat' tanbour
I koz langaz l'Afrik

Yab lé o i fé lo tour
Ek zot gran soubik
Toué va goute mon zamal
Va rogrèt ton momon
Arkil pa kom choval
Moring i danse dann ron

(Refrain)

Koudtèt i kraz lo né
Fanm ki sante maloya
I bat's la min lo pié
Pil piman konbava
La klos légliz i sone
Fénoir i vé rantré
Aval tizane litone
Domin nar komansé

(Refrain)

SAM-LONG Jean François, *Soley do fé*, UDIR, mé 1979

Document B :
Moring



Imazpress.com



(Moring/ hip-hop. lazenda.re 2013)

Lo rankont rant lo moring èk lo hip-hop ! Sa la konpani Odas èk Sans-Limites la mèt an plas spékta-la pou Kaloo Bang..Rant lo konba èk la dans, bann zartis i ral anou dan in spektak ousa i amay tradision èk modernité i amont anou par koman hip-hop péi i gatir zot mouvman la dans ansanm lo zèst, lo batman mizik la tradision la Rénion.

Inik, inkroiyab

Document C :

Le moring

L'Île de la Réunion, multiculturelle de par sa diversité de population, a permis au fil des siècles l'éclosion d'un sport moderne, le moring, se situant entre la danse guerrière traditionnelle et l'art martial.

Cousine de la Capoeira brésilienne, de part ses origines communes, en provenance de l'Afrique, cette fabuleuse danse de combat des ancêtres réunionnais, malgaches et africains, enchaînant techniques de combat pieds et poings, tout en suivant le rythme de la musique, a vu le jour dans les exploitations agricoles de l'Île au 18ème siècle où les esclaves la pratiqueront en secret, jusqu'à l'abolition en 1848.

Par la suite, alors que la condition de nombreux petits colons blancs ou déjà métissés n'était guère plus enviable que celle des Noirs libérés de leurs chaînes, le moring est devenu un joyeux dérivatif à la misère, dans les quartiers populaires des villes ou dans les champs de canne à sucre. Si les règles de l'art ne peuvent être transgressées, si les assaillants doivent être du même âge pour éviter les combats inégaux, les coups portent : il s'agit surtout de démontrer sa force.

<http://moring.do.fe.free.fr>

Document D :

Document vidéo

Kosalafé, le moringue réunionnais, Réunion 1ère

IV.3 : Epreuve d'entretien à partir d'un dossier (EED)

INTRODUCTION

10 candidats se sont présentés à cette épreuve et 6 ont obtenu une note supérieure à la moyenne. La note la plus basse est de 5.8, la plus élevée de 17.1 pour une moyenne générale de 10.54.

Rappel du texte réglementaire

L'épreuve porte :

- d'une part, sur un document de compréhension fourni par le jury : document audio ou vidéo authentique en langue régionale en lien avec l'une des notions des programmes de lycée et collège ;
- d'autre part, sur un dossier fourni par le jury, portant sur la même notion des programmes et composé de productions d'élèves (écrites ou orales) et de documents relatifs aux situations d'enseignement et au contexte institutionnel.

La première partie de l'entretien se déroule en langue régionale. Elle permet de vérifier la compréhension du document authentique à partir de sa présentation et de l'analyse de son intérêt.

La seconde partie de l'entretien se déroule en français. Elle permet de vérifier, à partir de l'analyse des productions d'élèves (dans leur dimension linguistique, culturelle et pragmatique) ainsi que des documents complémentaires, la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société...) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.

Le document audio ou vidéo n'excède pas trois minutes.

La qualité de la langue employée est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.

Durée de la préparation : deux heures ; durée de l'épreuve : une heure (trente minutes pour chaque partie) ; coefficient 4

Consigne donnée aux candidats

Première partie :

Le candidat présentera, en créole, le document **audiovisuel / vidéo** suivant :

Titre :

Durée :

Langue : créole

Source :

Cette partie, en créole, durera 30 minutes maximum.

Le candidat présentera un exposé de 15 à 20 minutes suivi d'un entretien avec le jury.

Il démontrera une compréhension littérale et fine du document en soulignant l'intérêt culturel et didactique de celui-ci.

Le jury sera particulièrement attentif au niveau de langue créole du candidat.

A. Première partie de l'épreuve (en créole)

La consigne, identique pour toutes les aires créolophones, invite le candidat à faire montre de sa compréhension du document et de sa bonne préhension des enjeux littéraires, civilisationnels et culturels du dossier, afin de mener une analyse, en lien avec une ou plusieurs notions des programmes de collège ou de lycée.

Il s'agit aussi de restituer le document dans son contexte (culturel, politique, historique, et/ou sociétal) et d'en souligner les intérêts didactiques, civilisationnels, linguistiques, littéraires, prosodiques et formels.

Il importe que le candidat :

- contextualise le document : circonstances d'écriture ou de réalisation, évocation et/ou confrontation d'époques, de faits et d'événements,
- maîtrise la langue cible,
- sache adapter son analyse au type de document (chanson, interview, documentaire, extrait de pièce de théâtre, reportage ...),
- éclaire son analyse à l'aide de références scientifiques précises (littéraires, anthropologiques, historiques, linguistiques...) et de connaissances avérées relevant des différentes aires créolophones,
- articule sa réflexion autour d'une ou plusieurs notions ou thèmes et dégage un ou plusieurs intérêts didactiques.

A.1. Appréciations du jury

A.1.1.

Le jury a déploré un certain nombre de travers :

➤ **La langue :**

- emploi récurrent de « francismes »

➤ **L'analyse de documents :**

- difficulté à identifier la nature du document et à la justifier
- méconnaissance du lexique propre au type de document
- manque de considération du document dans son ensemble (rythme, instruments, fonds sonores, plans...)
- absence d'utilisation de procédés formels pour faire émerger du sens
- présentation de connaissances approximatives voire inexactes
- difficulté à mettre en exergue les enjeux culturels et civilisationnels du document
- exposés trop éloignés du sujet (hors-sujet, contre-sens, surinterprétation...)
- exposés succincts (moins de 10 minutes)
- mise en relation excessive du corpus de la seconde partie de l'épreuve avec le document de la première partie (au détriment d'une analyse approfondie du document)

➤ **Intérêts didactiques :**

- absence de mise en relation du document avec une ou plusieurs notion(s) ou thème(s) des programmes des collèges et lycées.

A.1.2.

A l'inverse, le jury a apprécié la prestation satisfaisante, voire remarquable, de certains candidats qui se sont distingués par :

- un excellent niveau de langue (vocabulaire riche, pertinent, juste...)
- un bagage culturel solide et utilisé à bon escient (précision, diversité, pertinence)
- un propos fluide, structuré et problématisé
- une interaction dynamique avec le jury
- une capacité à se détacher des notes
- un effort de comparaison des aires culturelles
- une bonne gestion du temps (15 à 20 minutes comme demandé dans la consigne)

A.1.3.

Le jury exhorte les futurs candidats à :

- se familiariser avec des supports variés (publicités, reportages, courts-métrages, documentaires...). A ce sujet, les archives sonores et audiovisuelles des médias locaux, nationaux et internationaux leur donneront matière à réflexion.
- suivre l'actualité sociale et culturelle (journaux, conférences, pièces de théâtre, films, expositions ...)
- se référer à des ouvrages spécialisés qui les aideront à mieux maîtriser les outils méthodologiques essentiels à une bonne prestation. La liste bibliographique publiée permet de donner aux aspirants une vision à la fois large et précise des savoirs nécessaires : le jury s'attend donc à ce que la référence à ces ouvrages étaye leur exposé.

A.1.4. Liste des documents sonores et audiovisuels tirés au sort pour la première partie de l'épreuve:

Zone Guadeloupe :

Sujet 1 : Document audio : « **Omaj a Vélo** », Youtube, 17 janvier 2013 (2 min 19)

Zone Guyane :

Sujet 1 : Extrait d'un clip vidéo, « **Lagwiyann Bèl** », Lova Jah, Youtube (2 min 28)

Zone Martinique :

Sujet 1 : Document audio : « **An ti kozé épi Frantz Laurac** », Padlet, 2018 (2 min 44)

Sujet 2 : Document audio : « **Sa ki ta'w sé ta'w** », Télé Péyi Nu, 2017 (2 min 43)

Sujet 3 : Extrait du documentaire : « **Pawol gran moun bèlè pa koté Sent-Mari** », l'Œil du Doc, 2017 (2 min 48)

Zone Réunion :

Sujet 1 : Chanson : « **Madina** », Maxime Laope (1 min 59)

Sujet 2 : Chanson : « **Pêcheurs Quat'sous** », Michel Adélaïde, Club rythmique (2 min 42)

Sujet 3 : Chanson « **Pésèr Tèr-Sint** », Ousanousava (2 min 47)

Sujet 4 : Extrait vidéo de Kosalafé, « **Kroiyans** » (2 min 34)

Sujet 5 : Extrait vidéo de Kosalafé, « **Tonton sirop** » (2 min 35)

B. Seconde partie de l'épreuve (en français).

Le futur enseignant est aussi interrogé sur la diversité des conditions d'exercice de son futur métier, c'est pourquoi la deuxième partie de l'épreuve confronte le candidat à une situation pédagogique concrète d'analyse de productions d'élèves écrites ou orales.

Certains éléments de contexte peuvent être mis à sa disposition au début du dossier (niveau et composition de la classe, zone d'implantation de l'établissement, place des productions dans la séquence etc.)

Cette année, les productions soumises au candidat relevaient des évaluations formative, sommative, des tâches intermédiaires ou finale.

Les dossiers s'inscrivaient dans des thématiques diverses et variées telles que :

- l'oraliture (poésie, proverbes, devinettes, *dolo*, *masak* ...)
- les figures emblématiques des mondes culturels créoles.
- le peuplement des aires créolophones
- les relations humaines (stéréotypes et préjugés ...)
- les rapports des hommes aux éléments naturels
- la tradition et la modernité dans les sociétés créoles (croyances, patrimoine, musique, cuisine ...)

Les productions de l'élève doivent impérativement servir de points de départ et d'ancrage à la réflexion du candidat.

Qu'il s'agisse d'une approche analytique, d'une démarche systémique, ou d'une méthode heuristique, il est nécessaire de tenir compte de tous les éléments constitutifs des travaux de l'élève, d'envisager des pistes de remédiation selon les profils établis, le tout développé au travers d'une argumentation cohérente et pertinente.

La connaissance des programmes, des compétences et des niveaux à atteindre est indispensable (CECRL et Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture).

B.1. Appréciations du jury

- Peu de candidats ont fourni une prestation vivante et solidement étayée. Dans ce cas, les productions soumises ont été analysées avec précision et des remédiations ciblées ont été proposées.
- Quelques candidats ont su faire référence à juste titre au CECRL pour justifier leurs commentaires.
- Les compétences culturelles ont parfois été privilégiées au détriment des compétences

linguistiques et pragmatiques pour faire état des acquis des élèves. La situation inverse a aussi été observée.

- Trop peu de candidats ont fait montre d'une connaissance satisfaisante des valeurs de la République et du système éducatif : acteurs, projets, dispositifs, parcours éducatifs, domaines du socle, notions ...
- On peut regretter que l'usage du numérique ait été peu mentionné dans les exposés.

Cette évocation aurait été appréciée d'autant plus que dans la circulaire de rentrée 2016, il est précisé que « la nécessité pour les élèves d'acquérir et de maîtriser les compétences numériques, est réaffirmée dans les nouveaux programmes, et le recours croissant de tous les enseignements aux outils et aux ressources numériques, impose d'accélérer le déploiement du numérique dans les écoles et les établissements scolaires... » (cf : réseau CANOPÉ, M@gistère, portail Eduthèque).

- Nous avons relevé chez certains candidats un manque de maîtrise du vocabulaire technique (phonologie, orthographe, syntaxe, stylistique, grammaire...). En effet, il convient d'utiliser à bon escient et avec pertinence la terminologie métalinguistique afin de ne pas nuire à la démonstration.
- L'entretien est une étape capitale à l'oral et ne doit pas être négligé.

Il permet au candidat :

- de corriger une erreur d'interprétation éventuelle,
- d'éclaircir quelques points discutables,
- d'aller plus loin dans l'interprétation,
- de lier ce qui a été dit au sujet d'un document à l'analyse d'un autre document,
- et d'approfondir sa réflexion.

Le candidat doit montrer sa capacité d'écoute, accepter le dialogue, répondre aux sollicitations du jury et être capable de se remettre en question et reconsidérer son propos.

L'oral du CAPES est aussi une épreuve de communication : il est impératif que l'élocution soit fluide, audible, intelligible, les termes précis et variés.

Il s'agit de convaincre, de susciter l'intérêt, de capter l'attention des interlocuteurs voire de les « captiver » et à dessein, d'adopter un ton dynamique.

Le jury a apprécié l'attitude ouverte de certains candidats qui ont répondu aux questions posées avec vivacité et courtoisie, des qualités en adéquation avec leur future fonction.

B.2. Recommandations :

Il est vivement conseillé aux candidats de :

- lire les décrets et circulaires publiés au Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale et au Journal officiel de La République Française :

- BO n° 15 du 14 avril 2016 : Circulaire de rentrée 2016
- BO n° 30 du 25 juillet 2013 : Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation
- Loi d'orientation et de programmation pour la Refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013
- BO n° 22 du 22 juin 2017

- connaître le fonctionnement des établissements scolaires (organisation des sorties pédagogiques, cahier de textes numérique, organigramme, partenaires ...)

- prendre part à toutes les expériences pédagogiques et éducatives qui leur permettraient de mieux appréhender le métier d'enseignant auquel ils se destinent.

B.2.1. Liste des documents proposés :

Zone Guadeloupe :

PRODUCTIONS D'ÉLÈVES	DOCUMENTS INSTITUTIONNELS ET/OU SITUATION D'ENSEIGNEMENT
<u>SUJET 1</u> Doc. C Production d'élève Doc. D Production d'élève Doc. E Production d'élève	Doc. B : Situation d'enseignement Doc. F : Note de service n° 2011-200 du 16-11-2011 Doc. G : Les différences entre l'oral et l'écrit s'inscrivent sur un continuum. Source : Eric Bidaud et Hakima Megherbi, « De l'oral à l'écrit », <i>La lettre de l'enfance et de l'adolescence</i> , 2005/3 (n° 61) Doc. H : <i>Les conditions de réussite dans l'appropriation de la langue étrangère en classe</i> : Source : Danielle Bailly, <i>Les langues modernes</i> , 1999

Zone Guyane :

PRODUCTIONS D'ÉLÈVES	DOCUMENTS INSTITUTIONNELS ET/OU SITUATION D'ENSEIGNEMENT
<u>SUJET 1</u> Doc. B. Activité de début de séance et de début de séquence (mai 2018) (support de cours d'une classe de 4 ^{ème}) Doc. C. Activité de compréhension écrite (support de cours d'une classe de 4 ^{ème}) Doc. D. Travail d'expression écrite (Consigne et copie d'un élève de 4°)	Doc. E. Document institutionnel « Créer un environnement et un climat propices à l'apprentissage des langues étrangères et régionales et ouvrir aux autres cultures et à la dimension internationale » Doc. F. Extrait du Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015

Zone Martinique :

PRODUCTIONS D'ÉLÈVES	DOCUMENTS INSTITUTIONNELS ET/OU SITUATION D'ENSEIGNEMENT
<u>SUJET 1</u> Doc. C. Production d'élèves - Diaporama Doc. D. Productions d'élèves – Enregistrements audio	Doc. B. Situation d'enseignement Doc. E. La pédagogie de projet Source : Site de l'Académie de Versailles Doc. F. Le CERCL – La notion de tâche Source : EDUSCOL
<u>SUJET 2</u>	Doc. B. Situation d'enseignement

Doc. C. Productions d'élèves (copies d'écran)	Doc. D. « Modalités et espaces nouveaux pour l'enseignement des langues » Source : Rapport de l'Inspection Générale de l'Education Nationale Doc. E. La classe inversée Source : CANOPE
SUJET 3 Doc. C. Productions d'élèves	Doc. B. Situation d'enseignement Doc. E. Autorisation d'utilisation de photographies et de travaux d'élèves réalisés dans le cadre d'un blog de classe Source : EDUSCOL Doc. F. Extrait du BO du 6 juillet 2017 « Education artistique et culturelle : Développement d'une politique ambitieuse en matière d'éducation artistique et culturelle, dans tous les temps de la vie des enfants et des adolescents »

Zone Réunion :

PRODUCTIONS D'ÉLÈVES	DOCUMENTS INSTITUTIONNELS ET/OU SITUATION D'ENSEIGNEMENT
SUJET 1 Doc. B. Document B : retranscription de « La route en corniche » de Michel Admette Document C : exposés d'élèves sur Luc Donat et Maxime Laope	Document D : Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture <u>source :</u> http://www.education.gouv.fr/cid2770/le-socle-commun-de-connaissances-et-de-competences.html Document E : Le Parcours d'Education Artistique et Culturel <u>source :</u> http://www.education.gouv.fr/cid116114/le-parcours-d-education-artistique-et-culturelle-peac.htm
SUJET 2 Document B : production écrite Document C : recherches sur la variété de café le bourbon pointu.	Document D : autorisation parentale de sortie scolaire Document E : Cadre Européen commun de Référence pour les Langues
SUJET 3 Document B : Evaluation intermédiaire Document C : Production écrite	Document D : Actes de l'université d'automne - Le système éducatif français et les élèves à besoins éducatifs particuliers 27-30 octobre 2003 Document E : Bulletin officiel n°32 du 9 septembre 2010 sur le

	cahier de textes numériques
<p>SUJET 4</p> <p>Document B : Compréhension de l'écrit</p> <p>Document C : Production écrite</p>	<p>Document D : Les domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture</p> <p>Document E : La santé des élèves, la restauration scolaires source : http://www.education.gouv.fr/cid45/la-restauration-a-l-ecole.html#Principes_g%C3%A9n%C3%A9raux</p>
<p>SUJET 5</p> <p>Document B : Production écrite</p> <p>Document C : Evaluation sommative</p>	<p>Document D : Extrait du programme de langue vivante</p> <p>Source : eduscol</p> <p>Document E : Equipe académique de laïcité</p> <p>source : https://www.ac-reunion.fr/academie/actualites-de-lacademie-de-la-reunion/article-dactualite/news/detail/News/une-equipe-academique-laicite-pour-veiller-a-la-transmission-des-valeurs-de-la-republique.html</p>

VI – ANNEXES



CAPES EXTERNE DE CREOLE - SESSION 2018 -

EPREUVE D'ENTRETIEN A PARTIR D'UN DOSSIER

– COEFFICIENT 4 –

- DUREE DE LA PREPARATION : **2 HEURES**
- DUREE DE L'EPREUVE : **1 HEURE**
 - PREMIERE PARTIE : 30 MINUTES
 - SECONDE PARTIE : 30 MINUTES

ZONE GEOGRAPHIQUE : GUADELOUPE

NOMBRE DE DOCUMENTS : 8

PAGINATION : 11/11

EPREUVE D'ENTRETIEN A PARTIR D'UN DOSSIER

Première partie :

Le candidat présentera, en créole, le document **audio** suivant :

Titre : Lukuber Séjor, Omaj a Vélo

Durée : 2mn 19 s

Langue : Créole guadeloupéen

Source : Youtube, 17 janvier 2013 (<https://www.youtube.com/watch?v=bXr9IHST3XA>)

Cette partie, en créole, durera 30 minutes maximum.

Le candidat présentera un exposé de 15 à 20 minutes suivi d'un entretien avec le jury.

Il démontrera une compréhension littérale et fine du document en soulignant l'intérêt culturel et didactique de celui-ci.

Le jury sera particulièrement attentif au niveau de langue créole du candidat.

Seconde partie :

Cette partie, en français, durera 30 minutes maximum.

Le candidat présentera un exposé de 15 à 20 minutes suivi d'un entretien avec le jury.

Cet exposé inclura :

- Un diagnostic portant sur :
 - L'adéquation du dossier avec le contexte institutionnel, la situation d'enseignement, les valeurs de la République,
 - Les acquis et les besoins des élèves,

- Des propositions de remédiation au vu des productions des élèves.

Le jury sera particulièrement attentif au niveau de langue française du candidat.

COMPOSITION DU DOSSIER

Première partie : Document de compréhension

Document A : Lukuber Séjor, Omaj a Vélo

Source : Youtube, 17 janvier 2013 (<https://www.youtube.com/watch?v=bXr9IHST3XA>)

Seconde partie : Dossier

Document B : Situation d'enseignement

Document C : Production d'élève

Document D : Production d'élève

Document E : Production d'élève

Document F : Note de service n° 2011-200 du 16-11-2011

Document G : Les différences entre l'oral et l'écrit s'inscrivent sur un continuum.

Document H : *Les conditions de réussite dans l'appropriation de la langue étrangère en classe*, Danielle Bailly, Les langues modernes, 1999

Document B :

Les documents B, C et D sont les productions originales de trois élèves d'une classe de terminale Sciences et Technologies de la Santé et du Social.

L'objet d'étude abordé permet de questionner la place réelle ou fantasmée du gwoka, son évolution, dans la société guadeloupéenne au travers de documents proposant différents regards et représentations du gwoka et notamment à travers des moments et événements liés à la vie de Vélo.

Les travaux présentés ici sont le fruit d'une évaluation répondant à la consigne suivante :

“ Pran tan a-w é jété on zyé séryé si paj-douvan-lasa (konstriksyònman a-y, zimaj, koulè é kisisi é kisila) pou konprann wòl a-y, lentansyon a sé moun-la i fè-y la. Aprésa, èspliké poukirézon ou té'é pé liyanné-y évè nosyon « Mythes et héros ». Ou pé chouké osi si sa nou vwè an komansman a sékans-la pou ba pawòl a-w plis fòs.



(Source internet)

DOCUMENT C : PRODUCTION D'ELEVE

Presillia

Kréyol

Note

Observation

Signature

/20

Zimaj-lasa se piemyé pa'y a "télé 7 jours magazine" oti nou ka usé klucel lokia di Vélo la jouwé bambou.

Abazpat a zimaj-la nou pé di Vélo se on éro padawwa yo ka palé dé mo a'y adan "télé 7 jours magazine Guadeloupe". Yo pa'a palé dé mo a nenpôt ki man anan magazin ki denk nou pé konsidéré se on lezann man ka kontanyé palé dé y menm apré mo a'y.

Pi plis yo ka kriyé y Vélo "le roi" ki védi yo ka konsidéré y on lo. Nou an laudé a "Haji et Hébé".

DOCUMENT D : PRODUCTION D'ELEVE

Mercredi 07 Février

Créole.

Nou pé liyanne zimaj-la ave' moun
a' Nèthes et bèves' d'ave' zimaj-la pu
bliye' asi on ^{magazine} moka vwe' figui' a' y
é men a' y asi on tambou ki ka ~~piu' mèt~~
mou di ~~W~~ a pa moun ki moun ki asi
on sou-douvan a on magazine ki donk
mou be' ke' pé on moun important ba moun
gwadkoupe d'ave' redacté-la mèrè' tèt
a' y asi on paj-douvan a on magazine
gwadkoupe. A' y paj-douvan-la i maké
"Velo le roi est mort" on quo é an ara
ki ka fé mou di ke' velo pé té on Riva
a gwoka ki kite' mou é ka mèrè' ~~di~~ dou-
van on tèt d'ave' pé té on ~~févo~~
a ka ki kite' pé gwadkoupe.

DOCUMENT E : PRODUCTION D'ELEVE

Dilon mwen, nou pi met dokiman lara an lare a "Myth et heros", piplis an lidé a "Myth" davwa nou sav velo se ki "Metamanyok" peyi Gwadeloup e piplis asi zimaj-la, nou ka swé se on paj douvan a on journal "Télé 7 jours" ki ka reprezante an foto a defen velo évé Gwoka a'y ka jouvé. Nou ka swé an gra maké "Velo; Le roi est mort".

Petèt journal-la Met douvan Velo pou sav ka ki rivé, pou kisa i mo oben kijan, pou moun ki paté konèt-li sav ki moun ~~ki~~ Velo e piplis pou pep Gwadeloup bonje'y oben pa jan oublie'y. Se on tit davwa paj douvan a journal-la bay lavwa asi Gran-boug-lava, e pou sav a paté minpòt kimoun e sav velo pote on pèl bi kilti Gwadeloup.

DOCUMENT F

3.1 Partie écrite de l'épreuve de langues vivantes obligatoires dans les séries ES, L, S, STI2D, STD2A, STL, STG et ST2S

En séries STI2D, STD2A, STG, ST2S et STL

LV1 et/ou LV2 : durée 2 heures

Cette partie de l'épreuve a pour objectif l'évaluation de l'aptitude à la compréhension de la langue écrite et à l'expression écrite.

La partie écrite de l'épreuve comprend deux sous-parties : la première sous-partie porte sur la compréhension de l'écrit et la seconde sur l'expression écrite.

- **Première sous-partie** : compréhension de l'écrit, notée sur 10 points, au demi-point près [...]

- **Seconde sous-partie** : expression écrite, notée sur 10 points, au demi-point près

Elle est évaluée à l'aide d'une ou plusieurs tâches correspondant aux niveaux de compétence suivants et prend la durée de l'épreuve :

Pour l'épreuve de LV1

À partir des indications données, le candidat rédige un ou plusieurs textes construits, prenant appui sur des événements, des faits ou des prises de position qu'il aura identifiés dans les documents servant de support à l'épreuve de la compréhension. Est évaluée essentiellement l'aptitude du candidat à rédiger, dans une langue correcte et directement compréhensible, un ou des textes cohérents et clairement articulés.
(niveau B1 du CECRL)

Le candidat construit une argumentation personnelle à propos d'un thème en relation avec les documents servant de supports à l'évaluation de la compréhension de l'écrit ou à partir d'un nouveau document « tremplin » en relation thématique avec les documents-soutiens de la compréhension écrite, et qui permet de contextualiser et de nourrir l'expression. Est évaluée essentiellement l'aptitude du candidat à exprimer de façon nuancée et argumentée une opinion ou un avis, en présentant clairement, dans une langue correcte aussi précise que possible, les avantages ou les inconvénients d'une proposition, les points forts et les limites d'une prise de position.
(niveau B2 du CECRL)

Une grille de référence pour l'évaluation de l'expression écrite, adaptée au niveau d'exigence de chaque langue (LV1 et LV2), est fournie aux correcteurs.

Pour l'épreuve de LV2

À partir des indications données, le candidat rédige un ou plusieurs textes construits, prenant appui sur des événements, des faits ou des prises de position qu'il aura identifiés dans les documents servant de support à l'épreuve de la compréhension. Est évaluée essentiellement l'aptitude du candidat à rédiger, dans une langue correcte et directement compréhensible, un ou des textes cohérents et clairement articulés.
(niveau B1 du CECRL)

3.2 Partie orale de l'épreuve de langues vivantes obligatoires pour les séries ES, S, STI2D, STD2A, STG, ST2S et STL

Pour la LV1 et la LV2, l'évaluation de l'oral représente la moitié de la note totale du candidat.

Cette évaluation se déroule pendant le temps scolaire. Deux situations d'évaluation sont organisées pour chacune des deux langues. Le niveau attendu en référence à l'échelle de niveaux du CECRL est B2 « niveau avancé ou indépendant » pour la langue choisie en LV1 et B1 « niveau seuil » pour la langue choisie en LV2.

- **Premier temps d'évaluation** : la compréhension de l'oral (LV1 et LV2) [...]

- **Deuxième temps de l'évaluation** : l'expression orale (LV1 et LV2)

Durée : 10 minutes

Temps de préparation : 10 minutes

Les enseignants organisent cette évaluation au dernier trimestre de l'année de terminale. Elle est annoncée aux candidats. Le candidat tire au sort une des notions du programme étudiées dans l'année. Après 10 minutes de préparation, il dispose d'abord de 5 minutes pour présenter cette notion.

Cette prise de parole en continu sert d'amorce à une conversation conduite par le professeur, qui prend appui sur l'exposé du candidat. Cette phase d'interaction n'excède pas 5 minutes.

Pour chaque candidat, le professeur conduit son évaluation à partir de la fiche d'évaluation et de notation correspondant à la langue (LV1 ou LV2) présentée. Cette fiche a le même statut qu'une copie d'examen. À l'issue de cette évaluation, le professeur formule une proposition de note et une appréciation. Cette proposition de note ainsi que l'appréciation ne sont pas communiquées au candidat.

Note de service n° 2011-200 du 16-11-2011

Document G : Les différences entre l'oral et l'écrit s'inscrivent sur un continuum.

Comme le souligne Morais, l'interprétation de l'écrit et celle de l'oral n'aboutissent pas à des représentations extérieures l'une à l'autre et ne sont pas non plus des *adversaires*. L'écrit et la parole sont généralement des *collaborateurs très efficaces*. L'écrit n'est donc pas *qu'une conduite d'exil, hors de l'échange vivant des paroles proférées*. La question de la dichotomie entre langue écrite et langue orale doit être reconsidérée. La position que nous défendons ici est la nécessité de situer les différences sur un continuum de pratiques de la langue. La compréhension du langage écrit, c'est en quelque sorte la compréhension du langage, réalisée parfois dans des situations qui diffèrent des conditions habituelles de réalisation. Ainsi, les différences s'inscrivent sur un continuum allant d'activités à dominante formelle contrainte (lettre administrative, rédaction de textes, discours politique etc.) à des activités à dominante informelle (lettre à un ami, conversation classique etc.).

Il est vrai cependant que certaines caractéristiques sont propres à chaque forme de langage, et ce sont les différences extra-linguistiques qui pourraient les opposer radicalement.

L'activité langagière s'inscrit dans une situation donnée. Celle-ci paraît à première vue, plus importante à l'oral qu'à l'écrit, mais il faut considérer qu'à l'écrit, le texte est aussi un texte en situation (interaction complexe entre les caractéristiques du texte, les objectifs du lecteur, le contexte de lecture etc.). La situation écrite est souvent monologique, même si parfois, on peut chercher à introduire une certaine interactivité. De plus, à l'écrit, le lecteur s'engage dans un rythme qui lui est propre, en effectuant des pauses, des retours en arrière pour lever une ambiguïté ou pour mémoriser des informations. Une autre différence fondamentale est que l'écrit a l'avantage ou le désavantage de la permanence d'une trace. Au niveau du texte, l'insertion d'un mot entre deux blancs, les marques de ponctuation, les retraits de paragraphe, sont des indices non linguistiques qui en entourent le contenu. [...]

Eric Bidaud et Hakima Megherbi, « De l'oral à l'écrit »,
La lettre de l'enfance et de l'adolescence 2005/3 (no 61)

Document H

L'enseignant aidera [...] les élèves à caractériser le fonctionnement langagier en question avec davantage de rigueur métalinguistique que ce que leur spontanéité épilinguistique, brouillonne mais personnelle, leur avait permis d'abord d'appréhender. Cette phase de conceptualisation principalement grammaticale, est vouée à se poursuivre par une application cette fois déductive des principes de fonctionnement découverts à d'autres exemples analogues à ceux travaillés : l'entraînement à ces opérations de transfert et d'élargissement, dans l'ensemble assez systématique mais toujours contextualisé, s'effectuera à l'aide d'exercices et d'activités de simulation énonciative (exemples : jeux de rôle, débats mais aussi échanges de jugements sur des textes, etc...)

A cet égard, aucune mauvaise foi rétrograde ne saurait persuader quiconque d'assimiler la plate grammaire traditionnelle de « surface », caractérisée par son faible degré de rentabilité et l'ennui qu'elle peut distiller auprès des élèves, voire de certains enseignants eux-mêmes (!), avec une grammaire raisonnablement linguistisée, efficace pour l'apprentissage et intéressante : cette dernière à base cognitive, en appelle à l'intuition et à l'intelligence des élèves pour leur faire prendre conscience, derrière les traces de surface, des opérations mentales profondes à l'œuvre.

Les conditions de réussite dans l'appropriation de la langue étrangère en classe,
Danielle Bailly, Les langues modernes, 1999



CAPES EXTERNE DE CREOLE - SESSION 2018 -

EPREUVE D'ENTRETIEN A PARTIR D'UN DOSSIER

– COEFFICIENT 4 –

- DUREE DE LA PREPARATION : **2 HEURES**
- DUREE DE L'EPREUVE : **1 HEURE**
 - PREMIERE PARTIE : 30 MINUTES
 - SECONDE PARTIE : 30 MINUTES

ZONE GEOGRAPHIQUE : GUYANE

NOMBRE DE DOCUMENTS : 6

PAGINATION : 8/8

EPREUVE D'ENTRETIEN A PARTIR D'UN DOSSIER

Première partie :

Le candidat présentera, en créole, le document **audiovisuel** suivant :

Titre : LAGWIYANN BÈL, Lova Jah

Durée : 2 :28

Langue : Créole

Source : Clip vidéo, YOUTUBE

Cette partie, en créole, durera 30 minutes maximum.

Le candidat présentera un exposé de 15 à 20 minutes suivi d'un entretien avec le jury.

Il démontrera une compréhension littérale et fine du document en soulignant l'intérêt culturel et didactique de celui-ci.

Le jury sera particulièrement attentif au niveau de langue créole du candidat.

Seconde partie :

Cette partie, en français, durera 30 minutes maximum.

Le candidat présentera un exposé de 15 à 20 minutes suivi d'un entretien avec le jury.

Cet exposé inclura :

- Un diagnostic portant sur :
 - L'adéquation du dossier avec le contexte institutionnel, la situation d'enseignement, les valeurs de la République,
 - Les acquis et les besoins des élèves,
- Des propositions de remédiation au vu des productions des élèves.

Le jury sera particulièrement attentif au niveau de langue française du candidat.

COMPOSITION DU DOSSIER

Première partie :

Document A :

Titre : LAGWIYANN BÈL, Lova Jah

Durée : 2 minutes 28

Langue : Créole

Source : YOUTUBE, https://www.youtube.com/watch?v=3rr_gPNWmEA

Seconde partie : Dossier

Document B : Activité de début de séance et de début de séquence (mai 2018)

Document C : Activité de compréhension écrite

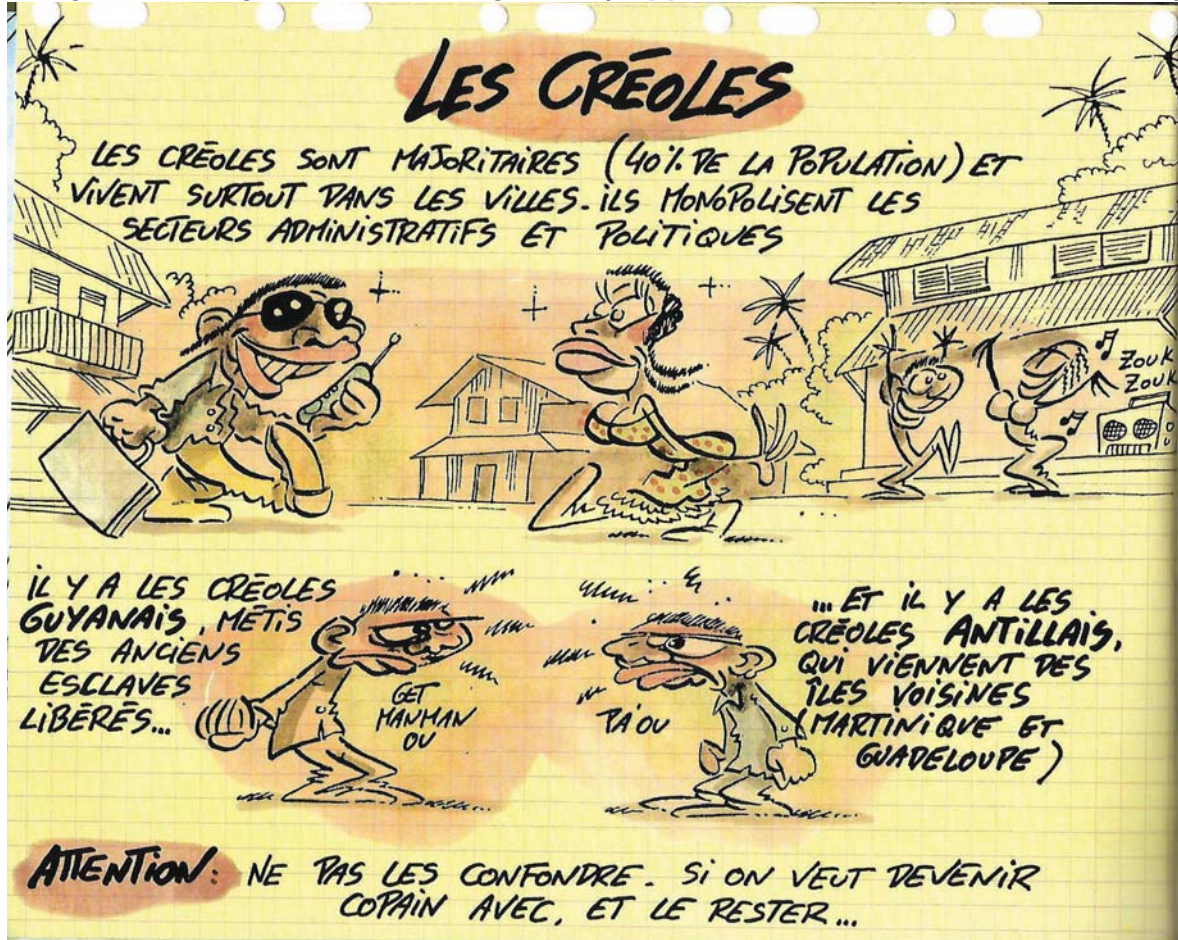
Document D : Travail d'expression écrite

Document E : Document institutionnel « Créer un environnement et un climat propices à l'apprentissage des langues étrangères et régionales et ouvrir aux autres cultures et à la dimension internationale »

Document F : Extrait du Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015

Document B

« Séyans 1 : Sa yé ka di asou kréyòl-a » (support de cours d'une classe de 4^{ème})



Balade en Guyane, Gaston, Edition ORPHIE, 2010

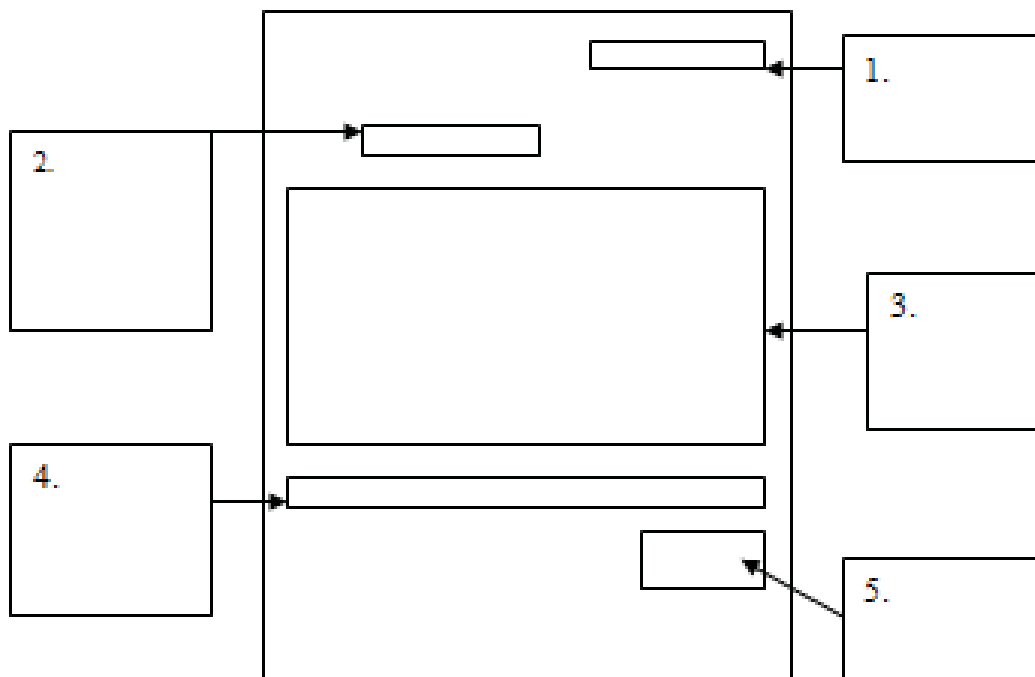
1. A ki kalté dokiman ki la ? Présanté l'. (Mo ka wè ... ; i ganyen ...)
2. Dapré dokiman-an, di sa yé ka di asou kréyòl-ya. Es to dakò ké sa ?
3. Pou to, a kisa roun kréyòl ?
4. Pou to, a kisa roun Gwiyanè ?

Document C

« Séyans 4 : Annou anpran ékri roun lèt » (support de cours d'une classe de 4^{ème})

Lèt-a

Tou sa yé ka sèrvi pou ékri ou lèt.



Annan roun lèt, li ganyen senk moso. Idé tokò ké lis ka swiv a pou savé koté chak moso divèt alé.

- A la ou divèt signen.
- A la ou ka ékri roun fraz ka sèrvi pou savé a pou kimoun ou ka voyé lèt-a.
- Fraz lapolitès : fraz yé ka sèrvi lò lèt-a fini. (« gro bo », « ké lanmou », « a tanto », ...)
- A la nou savé kitan ké koté ou ékri lèt-a.
- Sa ou ganyen pou di.

Document D

Consigne et copie d'un élève de 4°

« Alfrèd sa oum jenn moun Lafrans ki lé anprann kréyòl Lagwiyan. Ou ké ékri oum lèt pou fè li konprann ki li pa divèt bat dèyè pou anprann palé kréyòl. Ou ké di poukisa ou menm ka palé kréyòl épi sa ou pi kontan annan sa lanng-an (*bay li dé ègzanp*). Ou ké fini ou lèt ké sa dolo-a « piti piti, toti ka monté montagn ».

Kouman to fèka

Dans Lagwiyan a oum bèl lang le très facile pou nou palé le pa compliqué Mo kontan sa lang - a paske a oum bèl lang .

- Masak Masak

- Kama!

- To ka gade mo asou to mo ka vini

- la porte

A oum masak ou oum « Devinette » nou ka antann oum réponse.

Aga Koukoumanan togo fègè kaga ?

Sa-a oum argo sé oum lang - kreòl - kòdé .
pou ka sèvi pou det moun pa konprann sa ou ka di .

« Piti Piti toti ka monté montagn »

A oum dolo dolo-a a oum proverbe nou ka sèvi pou oum sèlasyon , konsèy , oum sèg ...

Piti Piti toti ka monté montagn
Piti Piti to ariveras

Copie datant du jeudi 8 juin 2017

Document E

Mettre en confiance et en action en stimulant intellectuellement les élèves

Programmes d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2), du cycle de consolidation (cycle 3) et du cycle des approfondissements (cycle 4)
Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture

CYCLE 2

« Les langues vivantes étrangères et régionales participent à la construction de la confiance en soi lorsque la prise de parole est accompagnée, étayée et respectée. Cet enseignement permet l'acceptation de l'autre et alimente l'acquisition progressive de l'autonomie. »

« L'enseignement et l'apprentissage d'une langue vivante, étrangère ou régionale, doivent mettre les enfants en situation de s'exercer à parler sans réticence et sans crainte de se tromper [...] il faut dédramatiser la prise de parole et encourager la prise de risque tout en apprenant aux élèves qu'un discours, pour être compris, doit obéir à des règles. La prise de parole est accompagnée, aidée et respectée. »

CYCLE 3

« Par la prise de parole en langue vivante et l'écoute régulière des autres dans le cadre de la classe, l'apprentissage des langues vivantes étrangères ou régionales renforce la confiance en soi, le respect des autres, le sens de l'engagement et de l'initiative et ouvre aux cultures qui lui sont associées, ce qui permet de dépasser les stéréotypes et les clichés pour favoriser le vivre-ensemble. »

CYCLE 4

« Les langues vivantes étrangères et régionales introduisent à d'autres points de vue et conceptions, aident à prendre de la distance et réfléchir sur ses propres habitudes et représentations. »

« Créer un environnement et un climat propices à l'apprentissage des langues étrangères et régionales et ouvrir aux autres cultures et à la dimension internationale », eduscol.education.fr/ressources-2016

Document F

Langues vivantes étrangères et régionales

Au cycle 4, les élèves apprennent en parallèle deux langues vivantes étrangères ou régionales. Ils acquièrent, à l'oral et à l'écrit, des compétences leur permettant de comprendre, d'exprimer, d'interagir, de transmettre, de créer. Dans chaque langue étudiée et dans la convergence entre elles, la découverte culturelle et la relation interculturelle sont, en articulation étroite avec les activités langagières, des visées majeures du cycle.

L'enseignement des langues du cycle 2 au cycle 4 est conçu pour offrir une continuité dans les apprentissages qui permet de consolider les acquis et de poursuivre la construction de compétences de communication en appui sur des contenus linguistiques et culturels et visant, en particulier pour la LV1, un niveau d'autonomie et une capacité accrue à faire face à des situations de communication diverses, voire imprévues. L'apprentissage d'une seconde langue vivante dès le début du cycle 4 va pouvoir s'appuyer sur les connaissances et compétences déjà mises en œuvre pour une autre langue vivante étrangère ou régionale et pour le français aux cycles 2 et 3. La mise en relation des langues enseignées prend des formes diverses : comparaison de fonctionnement, convergence ou différenciation des démarches, transfert de stratégies, réflexion culturelle, ceci pour les langues étrangères et régionales mais aussi pour le français.

Le cycle 4 est, dans toutes les disciplines, marqué par une plus grande complexité langagière des documents et des activités proposés aux élèves. Les LVER ont à inclure cette perspective, en particulier quant aux activités de compréhension et de reformulation (compte rendu, résumé, prise de notes... passage de l'écrit à l'oral et inversement). La diversité des apports offerts par les technologies numériques autorise la sélection des sources documentaires et le traitement de l'information recueillie. Les élèves se trouvent confrontés à plusieurs types de langages et apprennent à choisir les plus appropriés. Plus largement, ils s'entraînent à tirer parti des ressources que médias et supports numériques leur offrent pour accéder à la pluralité des langues et à la diversité des cultures. Ils commencent à aborder dans les langues apprises des connaissances intéressantes d'autres disciplines. En outre, les ressources dont disposent élèves et professeurs ne se limitent pas aux langues enseignées : les langues de la maison, de la famille, de l'environnement ou du voisinage régional ont également leur place comme dans les cycles précédents, mais selon une démarche plus réflexive.

Les démarches d'apprentissage visent à faire participer les élèves à la construction des connaissances et des compétences ; la pédagogie de projets met les élèves dans la situation de mobiliser des compétences linguistiques et transversales pour aborder des situations nouvelles, produire et créer.

Extrait du bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015, Annexe 3 Programme d'enseignement du cycle des approfondissements (cycle 4),

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94717



CAPES EXTERNE DE CREOLE - SESSION 2018 -

EPREUVE D'ENTRETIEN A PARTIR D'UN DOSSIER

– COEFFICIENT 4 –

- DUREE DE LA PREPARATION : **2 HEURES**
- DUREE DE L'EPREUVE : **1 HEURE**
 - PREMIERE PARTIE : 30 MINUTES
 - SECONDE PARTIE : 30 MINUTES

ZONE GEOGRAPHIQUE : MARTINIQUE

NOMBRE DE DOCUMENTS : 6

PAGINATION : 9/9

EPREUVE D'ENTRETIEN A PARTIR D'UN DOSSIER

Première partie :

Le candidat présentera, en créole, le document **audio** suivant :

Titre : **Sa ki ta'w sé ta'w**

Durée : **2 minutes et 43 secondes**

Langue : **Créole**

Source : **Télé Péyi Nu (Youtube)**

Cette partie, en créole, durera 30 minutes maximum.

Le candidat présentera un exposé de 15 à 20 minutes suivi d'un entretien avec le jury.

Il démontrera une compréhension littérale et fine du document en soulignant l'intérêt culturel et didactique de celui-ci.

Le jury sera particulièrement attentif au niveau de langue créole du candidat.

Seconde partie :

Cette partie, en français, durera 30 minutes maximum.

Le candidat présentera un exposé de 15 à 20 minutes suivi d'un entretien avec le jury.

Cet exposé inclura :

- Un diagnostic portant sur :
 - L'adéquation du dossier avec le contexte institutionnel, la situation d'enseignement, les valeurs de la République,
 - Les acquis et les besoins des élèves,
- Des propositions de remédiation au vu des productions des élèves.

Le jury sera particulièrement attentif au niveau de langue française du candidat.

COMPOSITION DU DOSSIER

Première partie : Document de compréhension

Document A : Sa ki ta'w sé ta'w (Prix Kalbas Lò Lakarayib 2017)

peyinu.com/kalbas-lo-lakarayib-kitaw-setaw-de-eric-pezo/

Seconde partie : Dossier

Document B : Situation d'enseignement

Document C : Production d'élèves - Diaporama

Document D : Productions d'élèves – Enregistrements audio

Document E : La pédagogie de projet

Document F : Le CERCL – La notion de tâche

Document B : Situation d'enseignement

Le document C est une production originale de deux élèves de 3^{ème} (travail effectué en binôme).

Les documents D1, D2 et D3 sont des enregistrements audio de trois élèves de cette même classe.

La séquence, entamée en janvier, explore la thématiques « Langages » du programme d'enseignement des langues vivantes du cycle 4.

La consigne de la tâche finale était la suivante :

« Ou ka pawtisipé adan an manifestasion pou mété douvan matjè Matinik ek ba moun lanvi li teks-yo. Chwézi an matjè ou enmen, sèvi diféran sipò pou prezanté ek palé di lavi'y ek di sa i matjé. »

ERIC PEZO

Eric Pezo sé an manma'y la Rivière Pilot (Matinik) ,I kité Matinik lan 1986 pou alé lékol douan la Rochel (la Frans), Sé liv li a fè anpil moun tan la Frans ki Matinik ou i rété anpil tan. Lé tan tala i ka fè pati di KM2(krey matjè kréyol matinik) ki ka lité pou plis liv an kréol , Eric Pezo ka mèm di ki sé en pwèt kon yo ka di Fransé «créolo-francophone» épi anlo zidé an tèt li



KI SA I FÈ ?

Eric Pezo fè anpil liv kon :

-Passeur de Rives (2003) carné pwézi adan lèkel i montré tout belté teks li pas i trapé premié pri-a di an konkour pwézi ki fèt Sin-Piè

-Marie-Noir (1999) ki sé prèmié liv Eric Pezo ki trapé anlo moun

-Lasotjè (2011) : sé an pwézi an kréol

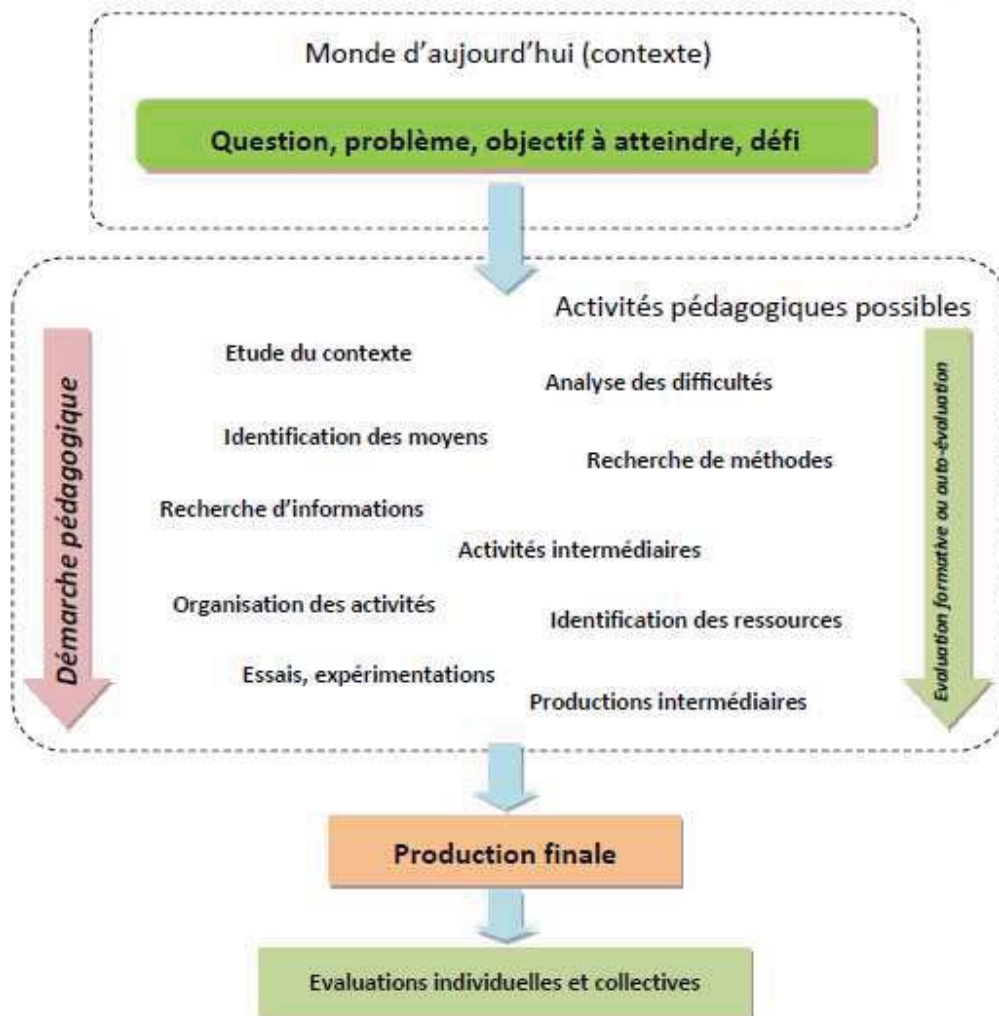


Document D : Productions d'élèves – Enregistrements audio

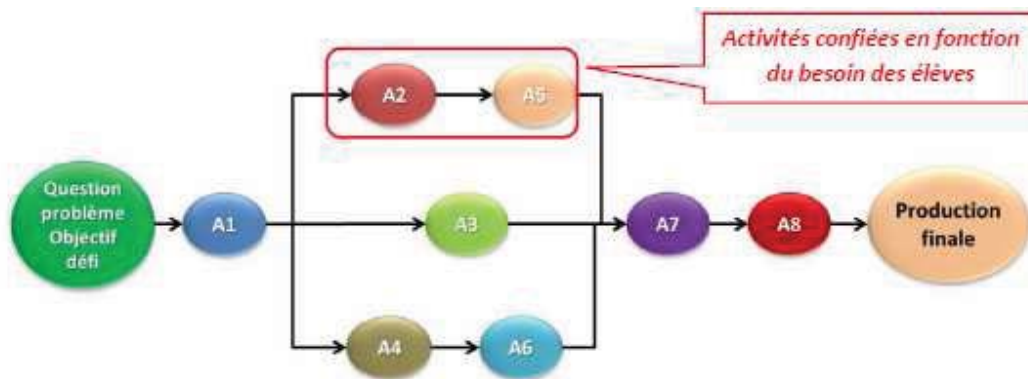
- Document D1 : une minute et 17 secondes
- Document D2 : une minute et 29 secondes
- Document D3 : une minute

Document E : Pédagogie de projet

IV/ La structure possible d'une démarche de pédagogie de projet

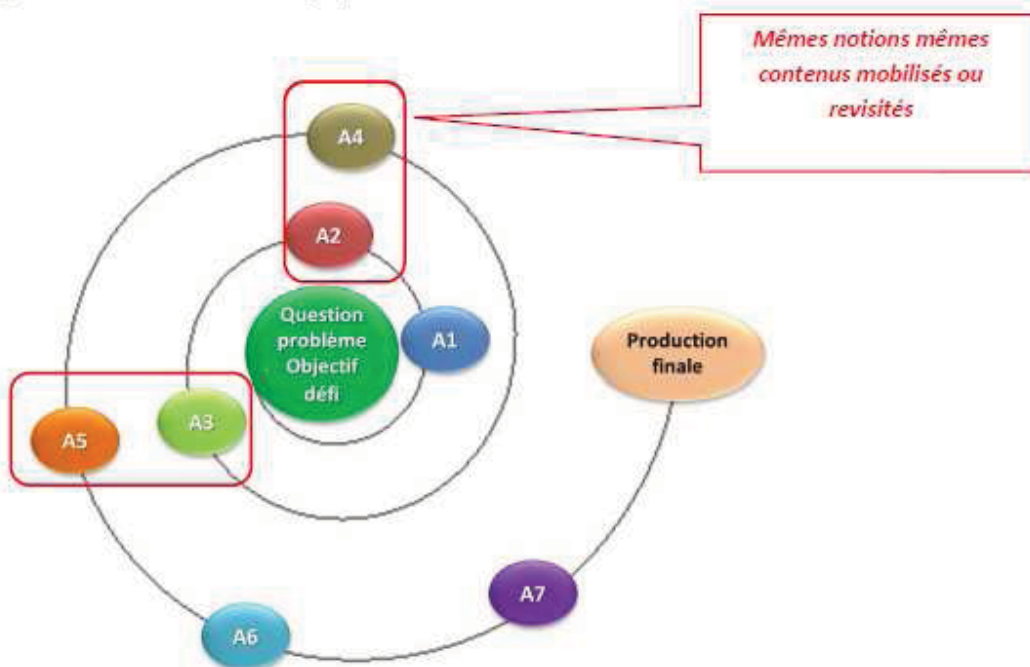


L'ensemble des activités retenues par l'enseignant constitue une démarche pédagogique s'inscrivant dans une stratégie pédagogique : choix en fonction du **besoin des élèves en termes de maîtrise de connaissances et de compétences**, mais également en fonction de contraintes temporelles, matérielles, organisationnelles du projet, et des objectifs à atteindre.



L'ensemble des élèves ne réalisent donc pas nécessairement les mêmes tâches.

La programmation des activités pédagogiques (la démarche) peut s'inscrire dans un processus linéaire et progressif où des élèves réalisent des activités différenciées, ou dans un processus spiralaire les faisant revenir sur des activités préalablement établies (notamment dans les enseignements à caractère artistique)



Source : <https://reformeducollege.ac-versailles.fr/les-epi-ressources-produites-par-le-groupe-thematique-de-l-academie-de>

Document F : Le CECRL - la notion de tâche

La tâche est à relier à la théorie de l'**approche actionnelle** du cadre au sens de réalisation de quelque chose, d'accomplissement en termes d'actions. Autrement dit, l'usage de la langue n'est pas dissocié des actions accomplies par celui qui est à la fois locuteur et acteur social. Ceci peut aller du plus pragmatique (monter un meuble en suivant une notice) au plus conceptuel (écrire un livre, un argumentaire, emporter la décision dans une négociation).

Dans cette perspective, la compétence linguistique peut être sollicitée en totalité (ex du livre), en partie (cas de la notice de montage), ou pas du tout (confectionner un plat de mémoire). La compétence linguistique est un type de compétence qui entre dans la réalisation de tâches.

On pourrait résumer, à ce stade, le cadre comme la **somme de niveaux de maîtrise de compétences (langagières ou non langagières) entrant dans la réalisation de tâches**. Cette approche a des incidences sur les apprentissages et leur conception car cela veut dire sérier les activités langagières et les croiser, hiérarchiser les difficultés et associer le dire au faire.

Une redéfinition de la compétence de communication qui prend en compte plusieurs composantes hiérarchisées de A1 à C2 :

- la composante **linguistique**
- la composante **sociolinguistique**
- la composante **pragmatique**

4.1 la composante **linguistique** est induite par la nature des tâches et des situations de communication. Elle a trait aux savoirs et savoir-faire relatifs au lexique, à la syntaxe et à la phonologie.

4.2 la composante **socio-linguistique** (très proche de la compétence socio-culturelle) est à prendre en compte car la langue, dans ce qu'on en fait, est un *phénomène social*. Parler n'est pas uniquement faire des phrases. Entrent en jeu, ici, des traits relatifs à l'usage de la langue : marqueurs de relations sociales, règles de politesse, expressions de la sagesse populaire, dialectes et accents.

4.3 La composante **pragmatique** renvoie à l'approche actionnelle et au choix de stratégies discursives pour atteindre un but précis (organiser, adapter, structurer le discours). Elle fait le lien entre le locuteur et la situation.

Les composantes sociolinguistique et pragmatique font rarement partie des apprentissages en milieu scolaire. On fait comme si elles préexistaient de façon innée mais sont par contre évaluées, donc sans véritable entraînement, lors d'entretiens ou de passation d'épreuves d'examen ou de concours (la composante pragmatique notamment).

Source : <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-referance-cecrl.html>

CAPES EXTERNE DE CREOLE . SESSION 2018 -

EPREUVE D'ENTRETIEN A PARTIR D'UN DOSSIER

- **COEFFICIENT 4 –**

- **DUREE DE LA PREPARATION : 2 HEURES**
- **DUREE DE L'EPREUVE : 1 HEURE**
- **PREMIERE PARTIE / EXPOSE : 30 MINUTES**
- **SECONDE PARTIE /EXPOSE : 30 MINUTES**

ZONE GEOGRAPHIQUE : REUNION

NOMBRE DE DOCUMENTS : 5

PAGINATION : 8/8

EPREUVE D'ENTRETIEN A PARTIR D'UN DOSSIER

Première partie :

Le candidat présentera, en créole, le document **audiovisuel** suivant :

Titre : « Tonton sirop »

Durée : 2 minutes et 35 secondes

Langue : créole

Source : <https://www.youtube.com/watch?v=d8XvdjY8rN0>

Cette partie, en créole, durera 30 minutes maximum.

Le candidat présentera un exposé de 15 à 20 minutes suivi d'un entretien avec le jury.

Il démontrera une compréhension littérale et fine du document en soulignant l'intérêt culturel et didactique de celui-ci.

Le jury sera particulièrement attentif au niveau de langue créole du candidat.

Seconde partie :

Cette partie, en français, durera 30 minutes maximum.

Le candidat présentera un exposé de 15 à 20 minutes suivi d'un entretien avec le jury.

Cet exposé inclura :

- ☐ Un diagnostic portant sur :
 - L'adéquation du dossier avec le contexte institutionnel, la situation d'enseignement, les valeurs de la République,
 - Les acquis et les besoins des élèves,

- ☐ Des propositions de remédiation au vu des productions des élèves.

Le jury sera particulièrement attentif au niveau de langue française du candidat.

Partie 1 : Document de compréhension

Document A : « Tonton sirop »

Partie 2 : Dossier

Document B : Production d'élève de 4ème

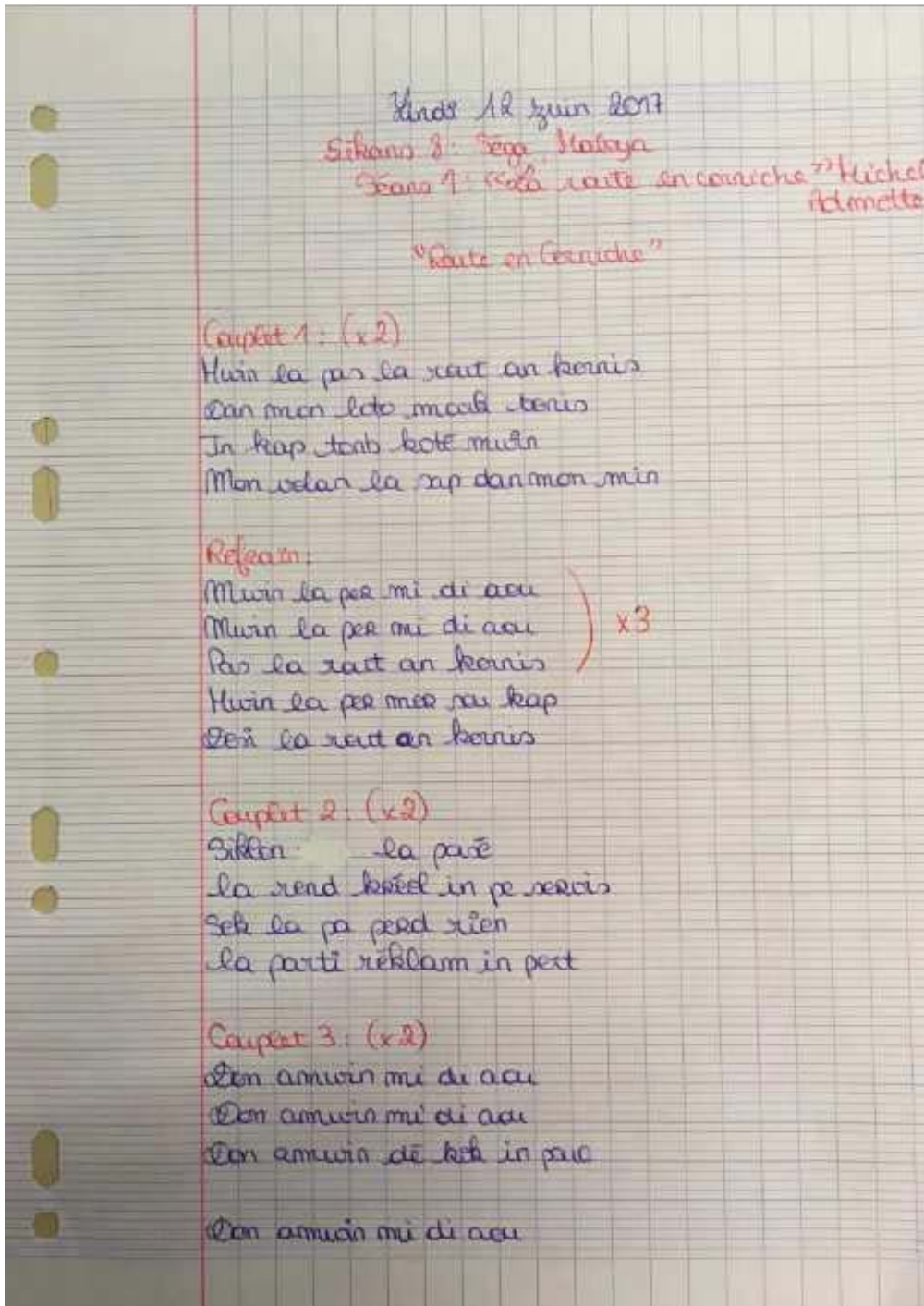
Document C : Productions d'élèves de 4ème

Document D : Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Document E : Le Parcours d'Education Artistique et Culturel

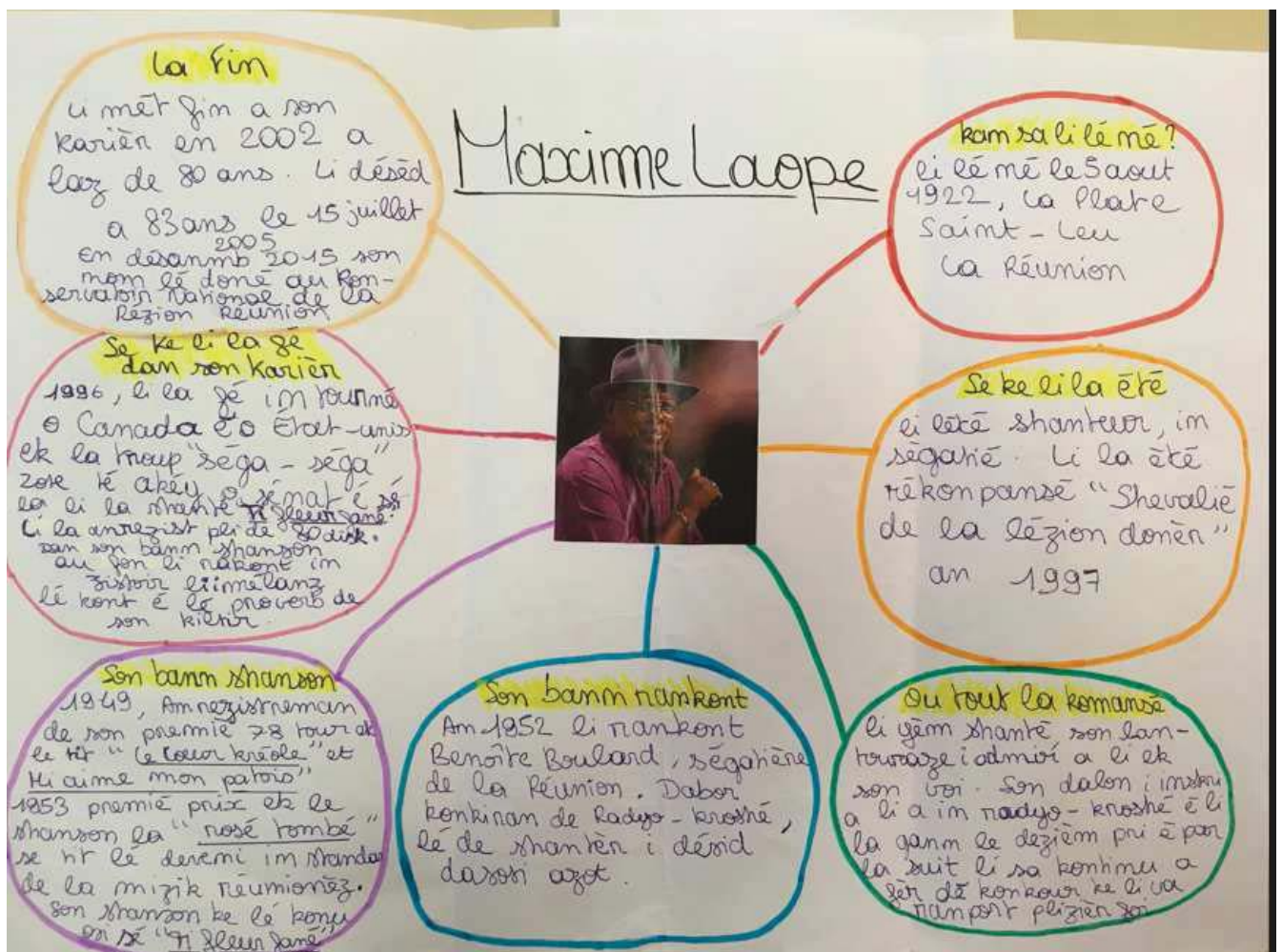
Document B : Production d'élève de 4ème

L'élève doit retranscrire en créole la chanson « La route en corniche » de Michelle Admette.



Document C : Productions d'élèves de 4ème

Les élèves (en binômes) élaborent une carte mentale sur un *ségatier* connu à La Réunion dans la perspective de la présenter oralement devant la classe.



Lon bonn récompens

Label: - Takamba
- BNF collection

Luc Donat

Ram sa lile né
Lile né en 1925 à Sin Dni
la Réunion

La fin


Li té mort en 1989
en bonn' oeuvre la
mark la Réunion.
Li té in figure emblématique,
i té l'un dé sel' i té joué
elen.

Son tipe de musik
le séga avam tout' lé renn
son musik traditionel. Lila rajon
le jazz dan son styl mai tou
sa dan ee klassik

Son karièr

Lila fé dé l'album: le
- le roi du séga Re té
compozé de plijer tit' com
pit Angelo, Mozar Séga ...
- Folklor Réunionè.

Rossa li té joué
Lila continie la tradicion
gramoun ke té joué violon ce
sa ke la fé son richness artistik.
À la Réunion, Madagascar et mè
en France aissa lila été dan lé
zané 1950 l'ambasadèr 974



Document D : Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture présente ce que

tout élève doit savoir et maîtriser à la fin de la scolarité obligatoire. Il rassemble l'ensemble des connaissances, compétences, valeurs et attitudes nécessaires pour réussir sa scolarité, sa vie d'individu et de futur citoyen. Le livret scolaire permet de rendre compte aux parents des acquis et des progrès de leurs enfants et restituer ainsi une évaluation complète et exigeante. La maîtrise du socle est nécessaire pour obtenir le diplôme national du brevet (DNB).

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture

La scolarité obligatoire doit **garantir à chaque élève les moyens nécessaires à l'acquisition d'un socle commun** de connaissances, de compétences et de culture, **auquel contribue l'ensemble des enseignements dispensés.**

Ce socle commun doit :

- **permettre la poursuite d'études**, la construction d'un avenir personnel et professionnel
- **préparer à l'exercice de la citoyenneté**

L'évaluation de fin de socle, qui entre dans le calcul des points pour l'obtention du DNB, prend en compte exclusivement l'évaluation des huit composantes du socle commun de compétences, de connaissances et de culture évaluées grâce à une échelle de maîtrise sur quatre niveaux.

Les trois cycles de la scolarité obligatoire

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture s'acquiert durant la **scolarité obligatoire, organisée en 3 cycles d'enseignement :**

- **Cycle 2, cycle des apprentissages fondamentaux** : CP, CE1, et CE2
- **Cycle 3, cycle de consolidation** : CM1, CM2 et classe de 6e
- **Cycle 4, cycle des approfondissements** : classes de 5e, 4e et 3e

Le **cycle 1, cycle des apprentissages premiers**, couvre la petite, moyenne et grande section de maternelle. Il précède la période de scolarité obligatoire

(source : <http://www.education.gouv.fr/cid2770/le-socle-commun-de-connaissances-et-de-competences.html>)

Document E: Le Parcours d'Education Artistique et Culturel

Education artistique et culturelle (PEAC)

Le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) met en cohérence la formation des élèves du primaire au secondaire, et sur l'ensemble des temps éducatifs : scolaire, périscolaire et extra-scolaire. Éducation à l'art et par l'art, le PEAC s'appuie sur trois piliers : les enseignements artistiques, les rencontres avec les artistes et les oeuvres, et les pratiques artistiques.

Des projets spécifiques portant sur les arts, le patrimoine ou la culture scientifique, jalonnent le parcours de chaque élève. Dans le cadre de la réforme du collège, un enseignement pratique interdisciplinaire "**culture et créations artistiques**" a été instauré.

Les enseignements et les projets peuvent s'appuyer sur les nombreux dispositifs existants (résidences d'artistes, ateliers, jumelages avec les structures culturelles, classes à horaires aménagés). Ils peuvent être complétés par des actions éducatives au niveau national ou académique. Le ministère soutient ainsi des associations et des structures qui développent des actions auprès des publics scolaires.

La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République reconnaît l'éducation artistique et culturelle comme une composante de la formation générale de tous les élèves et institue un parcours de l'école au lycée.

Le parcours d'éducation artistique et culturelle s'appuie sur les enseignements artistiques proposés dans les écoles et les établissements. Il doit être pensé de manière à assurer une complémentarité entre les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire, notamment à travers les **projets éducatifs territoriaux** (PEDT).

Ce parcours doit permettre à chaque élève d'aborder, dans leur diversité, les grands domaines des arts et de la culture, et de valoriser les activités auxquelles il prend part, y compris en dehors de l'école. Il favorise également la **cohésion au sein de l'école ou de l'établissement** en mobilisant élèves, enseignants et parents autour de projets artistiques et culturels.

La mise en œuvre de ce parcours implique un **partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire** : équipes éducatives, opérateurs culturels, collectivités territoriales, milieu associatif, etc. Il encourage une plus grande ouverture des écoles et des établissements scolaires sur leur environnement culturel proche.

Un plan mené en lien avec le ministère de la Culture et de la Communication met en valeur les différents aspects de l'éducation artistique et culturelle. L'accent est mis sur :

- les actions développées dans les territoires prioritaires, ruraux et politiques de la ville,
- le partenariat avec les institutions culturelles et sur la formation,
- l'utilisation des supports numériques.

(source : <http://www.education.gouv.fr/cid116114/le-parcours-d-education-artistique-et-culturelle-peac.htm>)

Rapport du jury du CAPES CREOLE (Juillet 2018)